

LE CULTIVATEUR

L. J. TARTÉ

ERE, Propriétaires

J. ISRAEL TARTÉ, M.P., Rédacteur en chef.

ADMINISTRATION : 1586 Rue Notre-Dame

REUNION QUE

Une réunion des députés législatifs de la région de Montréal, au St Lawrence Hall, sous la présidence de l'hon. M. Laurier. Remarqués parmi les présents : l'hon. M. Desjardins, l'hon. M. Ward, l'hon. M. Gilmour, Dr Christie, C. Beausoleil, Legris, Ledue, Migneault, Bruneau, Harwood, Brodeur, Tarte, Monette, M. P. G. W. Stephens, Bourbonnais, Caron, etc., M. P. P.

Plusieurs sujets d'importance ont été discutés : on s'y est, entre autres choses, occupé de l'organisation de la convention du 20 juin.

Nos amis des divers comtés de la Province doivent se mettre sans retard à l'œuvre et organiser les associations qui sont appelées à nommer les délégués.

Il faudra tenir un procès verbal de ces réunions, et l'un des délégués devra en rapporter copie à Ottawa, de manière à être admis sans difficulté aux délibérations de la convention.

LE 20 JUIN

Les préparatifs se font avec entrain pour la grande convention de réforme du 20 juin.

Nos amis des provinces anglaises y seront en grand nombre. Il faut que l'élément français y soit en foule, que chaque comté soit représenté par tous les délégués auxquels il a droit. Le chef de l'opposition est l'un des nôtres. Entourons-le, en témoignage de l'estime que nous lui portons.

Puis montrons que nous comprenons nos intérêts.

Il n'est pas une province qui a plus besoin d'une réforme dans le tarif, d'une politique nouvelle, que la province de Québec.

Un million de nos compatriotes nous ont quittés !

Des conditions spéciales ont été données pour le transport des délégués.

Les délégués, leurs femmes et leurs filles auront soin, en achetant leurs billets à la gare du chemin de fer où ils embarqueront pour Ottawa, de se faire donner un certificat par l'agent. En présentant ce certificat au secrétaire de la convention, il sera endossé, et le porteur aura droit à un billet de retour gratuit.

Les billets seront valides pour trois jours avant et trois jours après le 20 juin. Ils ne seront pas valides le dimanche.

QUE RESTE-T-IL A FAIRE

Sir Charles Tupper a eu récemment des idées avec quelques uns des membres de la Ligue de la Fédération Impériale, dont il fait partie.

Je prévoyais ce différend, car je connais les vues du Commissaire Haut-Canada sur le sujet qui a provoqué l'espèce de rupture qui s'est produite au sein de la Ligue. Sir Charles n'a jamais été favorable à l'idée de faire contribuer les budgets des colonies aux dépenses des armements impériaux. Nul doute que d'autres hommes d'état ont songé à une démarche dans cette direction.

Sir Charles ayant exprimé ouvertement, dans la presse, son dissentiment d'une semblable politique, une réunion a été convoquée à laquelle un débat plein d'intérêt a eu lieu. Des explications ont été données de part et d'autre, et le tout s'est terminé par des déclarations au sujet de la Ligue de la Fédération Impériale en 1888, parce qu'avec beaucoup d'autres j'espère qu'il serait possible d'amener le gouvernement impérial à nous faire des avantages spéciaux de tarif, à imposer par exemple de légers droits sur certains produits venant de pays étrangers, et à laisser entrer en franchise ceux du Canada. Les efforts faits depuis cette époque sont restés sans résultat. Au contraire, la politique libre-échangiste de l'Angleterre avec le monde entier a été à maintes reprises réaffirmée et proclamée la seule compatible avec ses vastes intérêts maritimes et commerciaux.

Il serait donc oiseux de se bercer d'espérances à ce sujet : le marché britannique que nous restera ouvert comme il l'est ouvert à tous les peuples : nous n'y recourons pas de traitement préférentiel. Le producteur américain pourra à l'avenir comme par le passé y exporter ses denrées, ses bêtes, ses bestiaux, sur le même pied et aux mêmes conditions que nous y enverrons les nôtres. Le peuple anglais veut acheter du monde entier afin de payer moins cher, et aussi vendre au monde entier les fruits de son immense industrie.

Etant donné cette situation, dont les raisons d'être sont faciles à comprendre, que reste-t-il à faire aux colonies ? Sinon de chercher pour elles-mêmes les débouchés les plus propres à favoriser leur développement.

Le refus de la Grande-Bretagne—motivé sur le soin de ses intérêts—de nous

donner des conditions spéciales, doit nous enseigner à nous occuper des nôtres d'abord. Si l'habitant canadien peut vendre son orge, ses chevaux, ses œufs, son foin, ses patates, son avoine plus cher aux Etats-Unis qu'à l'Angleterre, doit-il, par sentimentalité, ne pas vendre, ne pas essayer de vendre au peuple américain ?

La question se pose ainsi, pourtant. En ce sens que demain, le gouvernement de Washington peut se déclarer prêt à nous ouvrir le marché des Etats-Unis à des conditions préférentielles de part et d'autre. Si nous ne nous décidons pas à traiter avec les Etats-Unis en prenant comme base et point de départ les intérêts du Canada avant tout, il est inutile de songer à arriver à aucun arrangement avec nos voisins.

Les réformes de tarif que le gouvernement va être obligé de faire, contre son gré, ne nous rapprocheront pas d'un pouce du marché américain. Elles permettront peut-être à certains produits manufacturés d'entrer avec avantage ici. Mais le marché des Etats-Unis ne peut nous être ouvert que par un traité. Et ce traité, le gouvernement Thompson est lié pour ainsi dire à ne pas le conclure.

J. ISRAEL TARTÉ.

LES GOUVERNEURS GENERAUX

Le gouverneur-général actuel, qui vient, comme on le sait, de succéder à son frère dans le titre de lord Derby, partira pour l'Angleterre dans les premiers jours de juillet. Il est remplacé par lord Aberdeen.

Ce serait une erreur de croire que le gouverneur-général n'exerce pas d'influence sur la marche des affaires publiques. Cette influence, pour n'être pas toujours apparente, n'en est pas moins réelle. Le représentant de la Reine a pour devoir spécial de maintenir intact le lien qui unit le Canada à l'Empire. Il est en rapports confidentiels avec Downing Street, et rien ne surprendrait peut-être plus le peuple de ce pays que de constater la nature de ces communications. On y trouverait l'explication d'événements qui ont parfois pris l'opinion par surprise et l'ont déorientée.

Le gouverneur-général est le chef naturel des lieutenants-gouverneurs. A un moment donné, il peut entretenir avec eux des relations dont personne ne se doute. La constitution écrite n'autorise pas ces relations. Mais ces fonctions importantes représentent, dans une certaine mesure, la Reine dans les Provinces, et en toutes les choses qui sont de nature à toucher aux intérêts de l'Empire, le gouverneur-général et les lieutenants-gouverneurs peuvent se rencontrer, tacitement, dans une idée commune, et prendre les plus sérieuses déterminations.

Surtout, si les ministres au pouvoir à Ottawa partagent les sentiments et les opinions du gouverneur-général. Lord Stanley a joué dans la politique canadienne un rôle plus considérable et plus actif qu'on le suppose généralement. Son intervention a été discrète, cachée sous le masque de l'indifférence. Elle n'en a pas été moins réelle.

D'autres gouverneurs-généraux ont été plus ardents, plus agressifs, si je puis m'exprimer ainsi. Lord Dufferin devint presque partisan de M. McKenzie. Il n'aimait pas Sir John A. Macdonald, et l'impression est restée à ceux qui obtinrent le renvoi d'office de M. Letellier, que ce fut Lord Dufferin qui poussa le marquis de Lorne, son successeur, dans la voie de la résistance à l'avis de ses ministres.

Les hommes politiques de la Grande-Bretagne qui viennent occuper le poste de gouverneur-général ne sauraient, quels que soient leurs talents et leur expérience, se mettre en quelques mois, en quelques années même, au fait des aspirations du peuple de ce pays. Rien n'est plus facile pour eux que de faire fausse route. En croyant sauver l'intégrité de l'Empire, ils peuvent contribuer à la mettre en péril.

Lord Stanley quitte le Canada dans un état voisin du mécontentement à l'endroit de ses institutions. Dans les deux ou trois dernières années le pouvoir fédéral a fonctionné plus mal qu'à aucune époque depuis la Confédération. Il a été exercé au détriment des minorités.

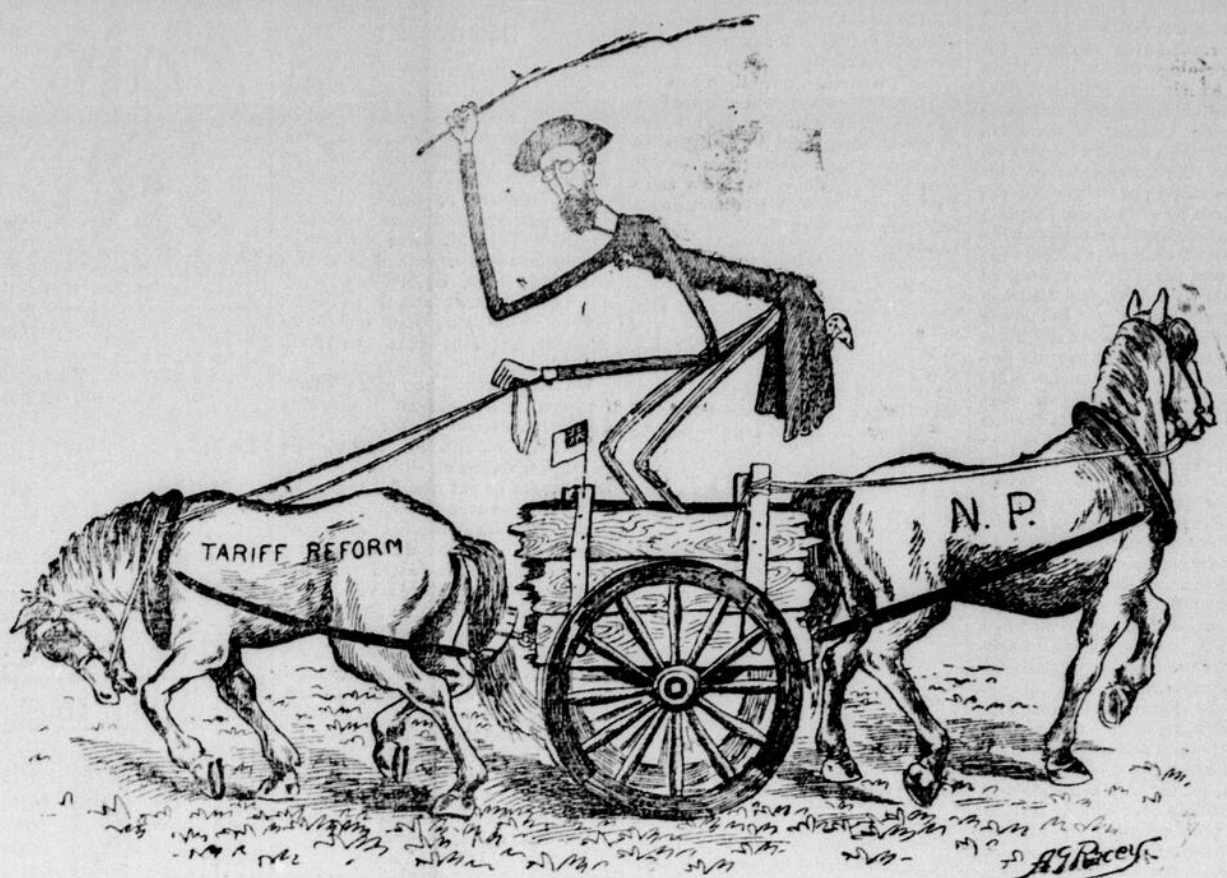
Quelle a été la part de responsabilité du Gouverneur-général ?

Lord Aberdeen est un homme de valeur et d'énergie. Il a beaucoup d'instruction politique et il a vécu au milieu de nous. Il connaît bien les Etats-Unis, il y a voyagé. Le cabinet Gladstone a fait en le nommant un acte de sagesse. Des événements importants se passeront durant son terme d'office. Nous verrons entre autres choses une détente dans les rapports entre la République américaine et le Canada.

J. ISRAEL TARTÉ.

Le RAPPORT DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE pour la Nouvelle-Ecosse, 1892, vient d'être publié. 102,586 enfants ont visité les écoles primaires. Les instituteurs sont au nombre de 550 et les institutrices 1,773.

Les écoles françaises paraissent être sur un excellent pied. On y enseigne naturellement les devoirs des citoyens.



Cette caricature, que nous empruntons à un de nos confrères anglais, représente admirablement la position actuelle du gouvernement.

Le "Monsieur" maigre qui est juché sur la voiture est le ministre des finances, M. Foster.

A un bout de la voiture est un beau cheval gras, le cheval de la politique nationale—N. P. C'est cette politique qui l'a engraissé.

A l'autre bout, est le cheval du peuple, de la réforme du tarif, que M. Foster fouette à coups redoublés, de ce temps-ci.

Les deux chevaux tirent l'un contre l'autre, et n'arriveront à rien du tout.

Si l'électorat se laissait tromper et croyait aux promesses de M. Foster, à ses promesses de ville en ville, le lendemain du jour où le gouvernement aurait remporté les élections, le cheval du peuple, de la réforme du tarif, serait envoyé au champ, à la porte de la grange, et le cheval de la politique nationale, des monopoles, mangerait toute l'avoine.

M. Foster "fait un fou de lui" comme on dit en langue vulgaire, en essayant de conduire à la fois deux chevaux attelés aux deux bouts de la charette. Ayons un "driver", un "conducteur" qui dirigera vaillamment et habilement le cheval de la réforme du tarif.

IL ETAIT TEMPS !

L'hon. M. Bowell, premier-ministre intermédiaire, a dit à un rédacteur de journal : "Il était temps que Messieurs Parent et Kennedy fussent suspendus."

C'est une singulière chose à admettre ! Il y a donc eu des soupçons, des plaintes contre ces officiers antérieurement, puisque M. Bowell est si content de les voir enfin en accusation.

Les ministres parlent bien haut d'une enquête sévère. Nous n'avons aucune confiance en leurs vœux. Ils tâcheront d'abimer les faibles, les subalternes, et ils couvriront la culpabilité de ceux qui ont fait les mauvais coups.

La dépense devait être de moins de \$200,000.

Elle est de plus de \$400,000.

Le gouvernement ne s'est aperçu de rien.

Absolument comme dans les jobs du bassin d'Equinault, des travaux du Havre de Québec, etc.

BONNE CHERE

Nos gouvernants ne se fatiguent pas de la bonne chère. S'ils négligent déplorablement les intérêts publics, ils ont soin de leurs précieux estomacs.

Jeddi, à St-Jean, Nouveau-Brunswick, Messieurs Foster, Bowell et Angers ont assisté à un festin.

La population de St-Jean a diminué durant la décennie !

Il faut arroser de vieux vins cet état de choses si plein de promesses !

LE DEPEULEMENT

Nous demandons aux journaux qui orientent tous les jours à la prospérité générale, de répondre au "Messenger" de Lewiston, cité par la "Presse" :

"Le "Messenger" de Lewiston, Me., dit qu'il est arrivé deux cents personnes du Canada à Brunswick, Me., durant le mois d'avril."

La prospérité ! Pour nos confrères ministériels, cela signifie la production et la consommation des cigares et du whiskey, le dépeulement des campagnes au bénéfice de quelques douzaines de gros manufacturiers.

C'est les campagnes qu'il faut enrichir, peupler, développer au moyen d'une politique favorable à l'agriculture.

INSTRUCTION PUBLIQUE

Le conseil de l'Instruction Publique s'est réuni mercredi, le dix-sept courant. Des questions importantes ont dû être discutées.

Tant de choses sont à réformer, à refaire dans notre système d'enseignement.

Par malheur, il y a trop de gens qui ne semblent pas comprendre les besoins de l'heure présente.

Nos compatriotes ont à lutter pour l'existence, pour la bonne place au soleil, avec leurs concitoyens des autres nationalités. Il faut donc qu'ils s'arment comme eux d'instruction pratique, de connaissances "utilisables" tous les jours.

L'ASSOMPTION

M. Jeannotte est par le temps qui court en tournée dans le comté de l'Assomption, où il a été élu par un fâcheux accident qui ne se renouvellera pas. C'est un homme unique dans son genre, et ce genre est un drôle de genre, en vérité. Quand il se lève en parlant, les gens rient. La première fois qu'il a parlé, les députés se demandaient : "Mais ! D'où vient-il ?"

Sur la question des Ecoles du Manitoba la peur l'a pris, et il a voté pour la motion de M. Tarte. Il doit en avoir eu bien des regrets, car il est fait pour être un bon homme ministériel.

Les réclamations de la paroisse de St-Lin contre le gouvernement, et la destitution de M. Martel de sa charge de registraire, sont ses titres au mandat du comté de l'Assomption. Il n'en a pas d'autres, et ceux-là ne lui serviront point à la prochaine élection.

"L'UNION LIBERALE"

Voici le sommaire de l'"Union Libérale" cette semaine :

Servilité—Nestor.

Encore le libéralisme—N. N. O.

Un drôle de métier—C. E. D.

Il se prépare—Gyp.

Nos industries—Gyp.

Chronique—Nestor.

Lettre à l'Union Libérale—Paul.

Courrier d'Europe—Valentin.

Questions d'enseignement—Alex. Bain.

"L'Union Libérale" est l'organe et le champ de travail des "jeunes" de Québec. C'est un journal alerte, qui vaut la peine d'être lu. Les jeunes qui travaillent seront demain les hommes de l'âge mûr !

LES CANADIENS AUX ETATS-UNIS

M. Benjamin Lanthier, propriétaire-éditeur du "National" et du "Drapeau National", de Lowell, vient d'être nommé consul des Etats-Unis à Sherbrooke. Nous sommes heureux de cette faveur donnée à l'un de nos compatriotes. Il saura, nous en sommes sûrs, remplir cette charge avec distinction.

La convention annuelle des Canadiens-français aux Etats-Unis doit avoir lieu cette année à Chicago. Le "Drapeau National", de Lowell, se plaint que la presse française de la Nouvelle-Angleterre n'a pas encore été avertie. Il n'y a pas de temps à perdre, dit notre confrère, si nous voulons que cette convention soit organisée d'une manière digne de nous.

Le même journal relève avec vigueur les propos des journaux qui ne cessent de représenter nos compatriotes émigrés comme des rebuts de la société aux Etats-Unis. Il revendique pour eux la justice qui leur est due.

Don exemple

M. l'abbé Lavallée, curé de la paroisse de St-Vincent de Paul, a eu mardi une longue conférence avec le maire Desjardins et lui a dit qu'il s'occupait beaucoup de l'hygiène de sa paroisse. Il désirait que les autorités sanitaires y fissent une inspection rigide des cours et des ruelles. Elles devraient aussi s'enquérir des conditions sanitaires des maisons. Il se propose, du haut de sa chaire, de prêcher un cours d'hygiène à ses paroissiens.

NOTES POLITIQUES

L'hon. M. Mercier a fait, vendredi dernier, à la salle Jacques-Cartier, à Québec, une conférence sur "Les droits et les devoirs du moment." Il a déclaré que la race française perd rapidement du terrain et qu'elle doit faire un suprême effort pour se relever. Il a exprimé sa surprise de l'attitude des évêques sur la question de la langue française et des écoles séparées au Manitoba. M. Mercier croit à des changements politiques prochains en Canada. L'ex-premier ministre est de plus en plus convaincu de la nécessité de l'indépendance du pays.

L'ARBITRAGE

Le tribunal international qui siège à Paris sur la question de Behring, a failli se débander, l'autre jour, à la suite d'altercations violentes entre les avocats anglais et américains. Sir Charles Russell avait la parole, et insistait sur la responsabilité du gouvernement américain à l'endroit des propriétaires de navires qui ont été saisis en haute mer. Le sénateur Morgan et M. Phelps refusèrent nettement de lier leur pays au paiement d'aucune indemnité, même si les arbitres décidaient contre les Etats-Unis.

Sir John Thompson, bien qu'il soit le premier ministre du pays qui est en scène, n'a pas encore pris part à la discussion.

Les Américains nous semblent avoir tous les torts en cette affaire. Ils sont forcés de renoncer à presque toutes les prétentions qu'ils ont émises dans la correspondance antérieure à l'arbitrage.

UN SCANDALE

Le pont Wellington fait parler de lui. Les ingénieurs du gouvernement en avaient porté le coût à \$170,000, et la note à payer est de \$400,000. Cela fait un joli écart ! Mais le pont est fini, et les ministres ne se sont pas aperçus pendant l'exécution des travaux du surcroît d'argent qui se dépensait. Une enquête se tient en ce moment. Il est à supposer que quelque pauvre diable d'employé sera suspendu ou démis, pendant que les vrais coupables posent à la vertu devant le public.

C'est la méthode suivie sous le régime actuel. Quoiqu'il en soit, M. Ouimet qui devait partir pour la Colombie Britannique, reste à la Capitale.

Les choses vont de mal en pis pour le gouvernement ! Si tout était connu !

UN CONSEIL

A la suite de gros mots échangés dans l'"Opinion Publique" et la "Sentinelle", de Montmagny, M. L. H. Taché a demandé l'émancipation d'un mandat d'arrestation contre M. Choquette M. P.

En France on se bat en duel, et ici l'on se donne en spectacle au public devant les tribunaux. Si le duel n'était défendu par l'Eglise catholique, nous dirions que le premier mode vaut mieux que le second.

Notre conseil de vieux journaliste à messieurs Choquette et Taché est d'en venir à une entente.

Que vont-ils gagner en portant devant

un jury les querelles qu'ils se sont faites dans leurs journaux ? Le public n'a rien à y gagner, et eux ont tout à y perdre.

Quand donc en finira-t-on avec les personnalités, les injures ?

TERRENEUVE

La législature de Terre-Neuve vient de se déclarer, à une grande majorité, hostile à l'entrée de cette colonie dans la Confédération. Le premier ministre, Sir William Whiteway, a dit que depuis vingt ans il est favorable à l'union de Terre-Neuve au Canada, mais qu'il ne se sent nullement à l'aise d'efforts dans ce sens, vu que la population est opposée à ce changement.

M. Morine a parlé dans le même genre d'idées.

Il est heureux que l'opinion publique à Terre-Neuve s'accorde si bien avec l'opinion publique dans la Péninsule. Terre-Neuve est une petite colonie tapageuse et toujours en recherche de quelque chose. Elle est mieux dans son isolement actuel que sous tout autre régime.

AU CHAMP BENI

Samedi dernier après-midi, nous avons conduit au champ consacré par l'Eglise pour ceux qui meurent en paix avec Elle, les restes d'un confrère en journalisme, M. W. Jones. On se souvient de sa fin tragique : il se suicida, il y a quelques six mois, en novembre. Les autorités religieuses ne crurent pas devoir alors autoriser la sépulture catholique.

Il fut mis au charnier, sans passer par l'Eglise. Nous allâmes presque tous le porter à sa demeure dernière.

Depuis, ses confrères de la "Minerve" — il avait été longtemps à l'emploi de ce journal — ont accumulé les preuves les plus positives que le pauvre Jones en avait fini avec la vie dans des circonstances qui lui enlevaient la responsabilité de son acte : sa raison avait faibli, il avait décidé de mourir sans savoir ce qu'il faisait.

Mgr l'archevêque de Montréal nous a alors permis de mettre en terre bénie le tombeau de notre malheureux confrère. Le ciel pleurait samedi, il tombait une pluie froide—quand une dizaine de journalistes sont allés chercher au champ des enfants morts sans baptême, des suicidés, des pendus, les restes de celui qu'ils regrettaient.

Que le sable de son nouveau lieu de repos éternel lui soit léger !

Des enfants qui n'ont pas vécu de notre vie, qui n'ont pas pu vouloir offrir le Créateur des choses et des hommes, des suicidés, des pendus ! Mes yeux se mouillent malgré moi, chaque fois que j'aperçois le terrain où dorment ces êtres qui ont passé à travers l'existence d'une façon si différente, et qui sont ainsi confondus dans une sorte de commune réprobation.

UN JOURNALISTE.

M. Félix Sauvageau, entrepreneur menuisier, demeurant au No 1794 rue Saint-Antoine, Montréal, dit :

"Je souffrais beaucoup depuis trois mois d'une toux opiniâtre, accompagnée de picotements dans la gorge, de transpiration la nuit et d'un affaiblissement général qui me faisait craindre la consommation de la gorge. Je suis maintenant parfaitement bien et je dois ma guérison au "Sirop de Terébenthine du Dr Lavolette." Je n'en ai pris que quatre petits flacons de 25c chaque.

AFFAIRES MUNICIPALES

Depuis la semaine dernière, les membres du conseil et des divers départements civiques se sont mis sérieusement à la besogne et ont fait beaucoup d'ouvrage.

La grande question à l'ordre du jour est toujours l'achat de certaines propriétés par le comité d'hygiène pour y construire des incinérateurs. On persiste à accuser le comité d'hygiène d'avoir fait de très mauvaises transactions au point de vue financier et de les avoir fait d'une manière louche. Le président du comité tient à se disculper et à disculper ses collègues et se joint à d'autres échevins pour demander une enquête. Un comité composé du maire Desjardins et des échevins Thompson, Stevenson, Dagenais, Savignac et Hurteau a été chargé de s'enquérir des circonstances de ces transactions. Mais on prétend que cette nomination de comité est illégale et qu'il n'y aura pas d'enquête.

M. Hénault a obtenu le contrat de l'enlèvement des ordures de nuit pour \$6,000 par année et 61cts par pied cube. M. Mann avait soumissionné mais il a été écarté.

Le comité des finances a résolu d'accorder \$10,000 à la compagnie d'exposition de Montréal pour une exposition cet automne.

Il est toujours question de l'annexion des diverses municipalités qui environnent Montréal. Une convention doit être tenue bientôt à ce sujet.

Des travaux de pavages permanents seront encore exécutés cet été. Plusieurs rues seront pavées en asphalte.

Le surintendant Davis avait suspendu l'un des employés du département de l'eau. L'avocat de la Cité vient de déclarer que le comité qui nomme ses employés a seul le pouvoir de les démettre.

La requête de la compagnie de Téléphone des Marchands demandant la permission de poser des poteaux dans les rues reçoit une vive opposition de la part de l'échevin Préfontaine et de la compagnie de téléphone Bell.

Il a été résolu d'accorder à la "Christian Endeavor Association" l'usage du Champ de Mars durant la grande convention qui doit avoir lieu à Montréal cet été. On attend 25,000 étrangers à cette occasion. Dimanches tentes seront dressées sur le Champ de Mars.

Des plaintes nombreuses sont portées contre le fonctionnement de la loi actuelle des expropriations. On parle de s'adresser à la législature à la prochaine session pour la faire amender de manière à sauvegarder davantage les intérêts des propriétaires.

L'ABBE MOREAU

Nouveaux renseignements sur sa mort.

Le coroner Lafontaine de Berthierville a tenu une enquête sur le cadavre de l'abbé Moreau, que l'on a retrouvé dans le fleuve, l'autre jour.

Le défunt était un ancien curé de St-David et il s'était échappé de l'asile de la Longue Pointe dans le cours de l'automne dernier.

Le cadavre était horriblement défiguré, mais on a réussi à établir son identité par une ceinture qu'il portait et sur laquelle était écrit son nom. Le défunt était le frère de l'évêque de St-Hyacinthe.

Avant de faire l'enquête, le coroner a prévenu les autorités de l'asile de St-Jean-de-Dieu, où était interné le défunt.

Un M. Panneton, représentant l'asile, compara à l'enquête et a déclaré que le défunt pris de monomanie religieuse, était disparu de plusieurs mois sans qu'on ait eu nullement de ses nouvelles depuis. Par ses habits, il reconnut aussi que c'était le Rév. Messire Moreau. Les autorités de l'asile ont été exonérées de blâme et elles ont réclamé le corps du noyé.

—Au dîner offert à M. Jefferson-Coolidge, ministre des Etats-Unis, par lord et lady Dufferin, qui a eu lieu le 19 avril à l'ambassade d'Angleterre, les convives étaient :

Mme Sears, M. et Mme Ribot, comte et comtesse de Montsalmin, baron et baronne Louis de la Grange, M. Gram, sir John Thompson et M. Morgan, arbitres de Suède et Norvège, la Canada et des Etats-Unis pour la question des pêcheries de Behring, avec Mme Gram, lady Thompson, Mme Morgan et Mme Foster ; M. et Mme Phelps, M. Carter, M. et Mme Hector Fabre, M. et Mme A. Jay, le lieutenant Rodger et Mme Rodger, M. et Mme Austin Lee, Mme Moore, lady Hermione Blackwood, lord Terrence Blackwood, MM. F. S. Clarke et Townley.

MANU DE SUKKA
Principaux aux quelles
Brique d'écrivoire
Trousse à la légende
Filet de bord à la Ruelle
Couteaux d'acier Pompadour
Chaudron de cuivre
Poudre à la Romaine
Poudre à la Romaine
Sablons de Saint-Jean
Asperges en branches sautes hollandaises
Bonne Mascotte
Gâteaux variés

Le dîner a été suivi d'une réception restreinte, à laquelle ont pris part les ambassadeurs d'Autriche, de Russie, d'Allemagne et d'Italie, la comtesse Hoyos, la comtesse Marie de Munster, le marquis et la marquise Malaspina, Mme Helen Henniker, sir Edgar Vincent, l'amiral et Mme Maxse, M. et Mme H. White, Miss Tennant, sir Charles Russell, sir R. Webster, sir Coleville et lady Barclay, sir Edward Blount, lady Blount et les membres des colonies anglaise et américaine.

REVUE ETRANGERE.

ALLEMAGNE

La lutte électorale se poursuit vive, acharnée, à la suite de la dissolution des chambres occasionnée par la défaite du gouvernement sur le bill de l'armée. Le Prince de Bismarck a refusé de se laisser porter candidat, en prétextant son grand âge. L'empereur prend un vif intérêt aux évolutions des partis et se propose d'ouvrir en personne le nouveau Reichstag.

Guillaume II est devenu irritable et nerveux en présence de l'opposition du parlement à ses projets de militaires. Le semaine dernière le Pape a reçu au Vatican 500 pèlerins allemands, et leur a fait une allocution dans laquelle il a dit qu'il estime et aime par-dessus tout ceux qui travaillent au rétablissement du pouvoir temporel de Saint-Siège, indépendance nécessaire à la dignité et au Salut de l'Eglise.

M. de Bulow, ministre prussien à la Cour Romaine, a exprimé sa surprise au Cardinal Rampolla du langage de Léon XIII. Le Kaiser seul sans doute flatter l'Italie. Il est au reste furieux du vote du parti catholique contre le bill de l'armée.

ANGLETERRE

La discussion du bill du Home Rule en comité, se continue. Le gouvernement a résolu de ne pas prolonger inutilement les débats en répondant à tous les discours de l'opposition.

Il y a eu quelques scènes violentes, mais en somme les choses se passent bien. C'est toujours le sort des gens de l'Ulster qui est le thème de l'éloquence des conservateurs et des unionistes. M. Chamberlain a déclaré que l'Ulster serait mieux avec un gouvernement à lui seul qu'avec un gouvernement à Dublin. Une motion d'ajournement a été négative par 56 voix de majorité.

ESPAGNE

La rébellion de Cuba n'a pas été sérieuse. Les chefs du mouvement, voyant qu'ils n'étaient pas suivis, ont abandonné la partie et ont reçu une amnistie.

Mais il y a eu à Madrid une espèce d'émeute, presque un commencement de révolution au sujet d'une motion donnant au gouvernement pleins pouvoirs de fixer la date des élections municipales qu'il désirait retarder jusqu'au mois de novembre. Les députés républicains, qui sont au nombre de 18, ont fait une violente opposition à cette mesure. La séance dans laquelle elle a été discutée a duré cinquante-six heures. Profitant d'un moment où les républicains s'étaient retirés, la majorité ministérielle vota le projet. Les députés républicains sortirent alors des édifices parlementaires et furent acclamés par plus de 10,000 personnes qui poussaient des vivats pour la république. La police ne put réussir à disperser la foule, et trois compagnies de volontaires furent obligées de se servir de leurs sabres pour disperser les manifestants. Le gouvernement a pris des mesures pour empêcher la publication d'aucun manifeste républicain.

ITALIE

Le pape dans un discours à des pèlerins allemands, a fortement recommandé aux catholiques de s'occuper de l'amélioration du sort des classes ouvrières.

—La rumeur circule dans les chancelleries de l'Europe que Léon XIII prendra, par ses partisans en Italie, une part active aux prochaines élections générales et combatera tous les candidats officiels.

—L'Agence libre de Rome annonce que la commission d'enquête parlementaire sur les scandales financiers doit déposer son rapport à bref délai. Plusieurs documents considérés comme importants se sont trouvés, paraît-il, sans fondement. Par contre, la commission a appris que presque toutes les banques d'émissions avaient déboursé des sommes considérables pendant les deux dernières élections générales.

LE TYPHUS

Le typhus n'a rien de commun avec la fièvre typhoïde. Il est caractérisé par un état typhique infectueux et par une éruption (d'où le nom de typhus exanthématique) assez semblable au début à celle de la rougeole. Au bout d'un jour, les taches d'un rose pâle prennent une teinte sombre, purpurique, pétiolée. Puis vient une fièvre très forte qui persiste une douzaine de jours pour diminuer ensuite. L'amélioration apparaît brusquement vers le treizième jour, le malade était presque dans le coma, l'œil vitreux, à deux doigts de la mort; le lendemain, on le trouve l'œil éveillé, le pouls lent et ferme; l'appétit revient. On n'observe pas dans le typhus les lésions des intestins qui caractérisent la fièvre typhoïde.

Le typhus exanthématique est, sur tout connu sous le nom de typhus des armées, fièvre des prisons, en raison de sa facile extension au sein d'agglomérations de hommes fatigués, surmenés ou déprimés par la faim et les privations. C'est ainsi que ce sont développées les grandes épidémies de typhus des seizième et dix-septième siècles. A la suite de la guerre de Trente ans, la maladie s'étendit sur toute l'Europe centrale. Après la famine et la peste de Londres en 1665, éclata une formidable épidémie de typhus. Les mêmes causes adjuvantes, les privations ont rendu le typhus endémique en Irlande. En 1740 et 1741, plus de 80,000 Irlandais furent frappés par la famine et par le typhus. Au commencement de ce siècle, les armées alliées apportèrent en France pendant l'invasion de 1814. Pendant la retraite de Rossie 25,000 prisonniers sur 30,000 en-

fermés à Wilna succombèrent au typhus.

Les foyers actuels du typhus sont l'Irlande, les provinces intermédiaires à la mer Noire et à la mer Caspienne, les provinces baltiques de la Russie, la Sibirie supérieure, la Pologne, etc. Il y a eu souvent des épidémies aux Etats-Unis, en Algérie, à Constantinople, aux Indes, en Chine. En France, le Finistère et le Morbihan présentent aussi de petits foyers en activité. En 1891, le docteur Thoinot, qui fut envoyé en mission à l'île de Tudy, releva sur 1,060 habitants 84 cas et 16 décès. Lorsque le typhus éclate dans une armée, il s'y répand avec rapidité. Cependant le contagion paraît peu diffusible. Dans les hôpitaux militaires français de Constantinople, au moment de la guerre de Crimée, la contagion frappa d'abord les malades les plus voisins de l'individu infecté, puis les infirmiers, les sœurs; la maladie n'a pas franchi la rue; en face de l'hôpital, personne ne contracta le typhus. La propagation du contagion s'effectuait par contact direct, par l'air dans un petit rayon et par les vêtements. Le contact direct est prouvé par ce fait que le personnel de médecins et d'infirmiers alors qu'on ne s'entourait pas de précautions antiséptiques, a toujours payé un large tribut à l'épidémie. La mort récente et si regrettable de l'externe Ch. Lallemand, à Paris, en offre malheureusement une nouvelle preuve. Chenu a compté dans l'armée d'Orient 58 décès par typhus sur un effectif de 400 médecins militaires. La mortalité chez les personnes atteintes du typhus est en général de 14 à 15 pour 100 en moyenne, car ce chiffre peut s'élever considérablement. En Crimée, on compta à l'ambulance Goant 370 décès sur 375 malades; mais il s'agit là de circonstances d'encombrement toutes spéciales.

Ce sont les vêtements qui sont à redouter. Pringle raconte que 23 individus, qui remirent en état de vieilles tentes anciennement occupées par des typhiques, prirent la maladie sans avoir de contact avec aucun malade. Pour le typhus comme pour d'autres maladies infectieuses, le microbe adhérent évidemment aux tissus, vêtements, etc. Mais il faut se hâter de dire que le microbe a, ici comme ailleurs, besoin d'un milieu spécial pour s'accroître. Une population atteinte par la misère et l'encombrement est menacée, comme l'histoire le démontre; une population qui n'a subi aucune misère physiologique se montre rebelle aux attaques du typhus. En 1860, les soldats suisses revenant du siège de Gaeta, atteints de cette affection, ne la répandirent pas en Suisse; les soldats français au retour de Crimée (1856) ne transmise le typhus qu'à un nombre très limité de personnes à Constantinople, à Marseille ou à Paris. On peut expliquer ainsi pourquoi tant de personnes vivent impunément au contact des typhiques à Londres, à Saint-Petersbourg, etc., tandis que des milliers de personnes meurent comme des mouches dans une agglomération pauvre et sans résistance.

La petite épidémie parisienne de 1893 peut à juste titre s'appeler la fièvre des prisons; elle est née en prison, en province, et elle a été importée au Dépôt de la préfecture de police. Le 20 mars, deux gardiens de la paix mouraient atteints de typhus. La maladie fut signalée à la maison de Nanterre, puis à la prison de la Santé où se trouve l'infirmerie centrale des prisonniers de la Seine, enfin à l'Hôtel-Dieu, à la Grande-Roquette, à Sainte-Pélagie, à Mazas, etc. Au 15 avril il y avait eu un total 84 cas connus et 31 décès. Quel est le point de départ de l'épidémie? On l'a recherché soigneusement. On présume que le typhus a été apporté de Lille ou d'Amiens à Paris par un nommé G..., arrêté, pendant son voyage en flagrant délit de vol.

Il y avait en effet des cas de typhus à Lille et à Amiens. M. Nagias a constaté qu'à Lille, du 13 février au 11 avril, il y avait eu dans les hôpitaux 34 typhiques provenant de la maison d'arrêt où il y avait un encombrement incroyable, puisque la prison faite pour contenir 300 personnes, en renfermait plus de 500. A Amiens, M. Netter a relevé, de son côté, 35 décès typhiques, à partir du 2 février, et il pense que le typhus devait exister depuis décembre. La maladie a dû passer d'Amiens à Lille. En somme, au total, elle s'est montrée dans les villes suivantes: Paris, y compris Nanterre, 85 cas, 32 décès; Lille, 39 cas, 12 décès; Amiens, 34 cas, 35 décès; Abbeville, 33 cas, 6 décès; St-Riquier (Somme), 6 cas, 1 décès; Beauvais, 20 cas, 3 décès; Mantes, 1 cas, 1 décès; Versailles, 3 cas, pas de décès; Poissy, 3 cas, pas de décès.

D'où est venu le mal primitivement? On l'ignore. Toujours est-il que la propagation s'est faite surtout par les vêtements, par le vagabondage; dans les maisons de correction où l'on a déshabillé les enfants dès leur arrivée, il n'y a pas eu de cas intérieur. Par-tout la maladie s'est alluée sur des nomades et la population aisée est restée indemne. Tel est en résumé l'état actuel de l'épidémie de typhus restée jusqu'ici très limitée. On peut espérer que, grâce aux mesures prophylactiques qui sont prises partout, le typhus s'éteindra sur place sans augmenter beaucoup le nombre de ses victimes.

Je sais que le LINIMENT MINARD guérira la diphtérie. Village Français. JOHN A. BOUTILLIER.

Je sais que le LINIMENT MINARD guérira le croup. J. F. CENNINGHAM.

Je sais que le LINIMENT MINARD est le meilleur remède connu. Norway, Me. JOSEPH A. SNOW.

LA MODE

Aux Etats-Unis et en Autriche, de véritables batailles sont livrées pour ou contre la crinoline. A Paris, on est beaucoup plus calme sur cette question qui semble, du reste, à peu près tranchée.

Il est certain qu'en adoptant la jupe cloche, c'est-à-dire très ajustée sur les hanches, terminée dans le bas par d'amples godets, on ne peut plus se contenter d'un seul jupon de dessous. Il faut soutenir l'évasement de la robe à l'aide de quelque chose d'épais ou d'empesé permettant aux plis de conserver leurs formes.

De là aux corbeaux, il n'y avait qu'un pas bientôt franchi par les femmes pratiques, ennemies avec raison du poids causé par les volants ou autres garnitures raides; mais ces supports placés intelligemment, de façon à retenir la jupe tout en diminuant la lourdeur, n'ont rien de commun avec l'antique "cage" qui a fait les délices des élégantes sous l'empire.

Si les robes ont maintenant douze mètres d'envergure, les chapeaux tendraient, en revanche, dans le creux de la main. Le grand succès de la saison, principalement pour le théâtre et les concerts, est le provocant "polichinelle" en paille de riz exécuté avec une finesse avec un croissant de jais devant et deux pavés retenus les pointes. Un poul de plumes traversé par un plissé de dentelle blanche achève de rendre cette coiffure aussi coquette qu'originale.

Des nœuds très enlevés, mélangés de plumes couteuses constituent l'ornement sobre et distingué du chapeau canotier à bords relevés, la fureur du moment pour les jeunes filles.

Malgré leur allure étrange et leur exiguïté, les bonnets d'intérieur sont bien séduisants! On y emploie les étoffes anciennes, les broderies d'argent, d'or, sur tulle et gaze. Beaucoup sont fait d'un carré de vieille dentelle, comme garniture, un chou en tulle ou en crêpe, avec aigrette de ruban étroit en satin, velours ou ganse d'or se posent, pareils à de légers papillons, sur ce gracieux chiffonnage et achèvent d'en faire un petit chef-d'œuvre: crêpe rose tordu et drapé à la créole, broderie ancienne, garnie de ruban ciel brodé d'argent, foulis de coques en ruban de velours vert pâle et glai-eul, avec fantaisie de pierres disposées en diadème dans le milieu; si sont tous si jolis, qu'on serait fortement embarrassé s'il fallait fixer son choix.

Une jeune femme assise coiffée des le matin, ne peut se passer d'avoir aussi une élégante robe de maison en harmonie avec les bienfaits du "renouveau" accueilli avec enthousiasme par tous les âges. Elle se fait en lainage clair, ajustée derrière, vague devant, ornée de dentelle coquille de volants découpés formant jabot du bas en haut. On l'ouvre à volonté sur un plissé à plat de surah; les manches sont à revers style moyen-âge, laissant apercevoir à partir du coude d'autres manches plates en surah pareil au plissé.

Ce deshabillé permet à la rigueur l'absence de corset; mais ne dispense nullement de la brasserie parisienne, réunissant le double avantage de soutenir la poitrine et de laisser la plus grande liberté aux mouvements.

REINE MAR.

UN SINISTRE

Galette des Iles de la Madeleine perdue corps et biens dans les glaces.

Une bien triste nouvelle est venue le 8 mai, faire la désolation et le deuil au milieu d'une douzaine de braves familles de la paroisse du Havre-aux-Maisons. Cette nouvelle, qui s'est répandue dans toutes les Iles avec la rapidité d'une étincelle électrique, est due à une épreuve trouvée au plein golfe, à peu près à moitié chemin, entre l'île de la Cormorandière et la Dîne du sud, et qui ne serait autre chose, suivant des experts, qu'une partie de la pompe de la goélette "l'Espérance" appartenant à M. John P. Savage, marchand, à Amherst. Cette goélette montée par dix hommes d'équipage, appartenant tous du Havre-aux-Maisons, était partie d'ici le premier d'avril, en compagnie de onze autres, pour la chasse aux loup-marins dans le golfe. D'après tous les indices recueillis jusqu'à ce jour, la goélette serait sombrée au milieu des glaces, le jour de Pâques, c'est-à-dire le lendemain de son départ. Comme il faisait une tempête ce jour-là, elle se sera probablement "éventrée" sur un morceau de glace ou défoncée sur quelques pierres qui se trouvent dans les environs, car elle a été vue, par les gens de terre, abaisant tout à coup ses voiles, puis elle a disparu à leurs yeux au milieu d'une bourrasque de neige et n'a plus été revue.

Il y a plus de vingt ans qu'un pareil malheur n'était arrivé à la flotte loup-marinière des Iles de la Madeleine. A cette époque néfaste, deux goélettes étaient sombrées corps et biens dans les glaces emportant vingt hommes d'équipage, dont quatorze pères de famille, laissant plus de quatre-vingt enfants orphelins.

L'équipage se composait de quatre chefs de famille et de six jeunes gens, tous parents entre eux, et voisins du même canton. Voici leurs noms: Vital Richard, loup-marinière d'expérience, maître-pilote pour les glaces, laisse une veuve et six enfants. Il avait deux de ses fils avec lui, Félix et Nelson, l'aîné. Celui-ci, qui commandait la goélette, n'était marié que de l'hiver dernier; Emmanuel Poirier, autre chef de famille, laisse une femme et six enfants dans l'indigence; Abdon A. Senau, une femme et trois enfants aussi voisins de l'indigence; les autres jeunes gens sont: Henry Turbide, Philias et Henry Richard, Alcide et Daniel Thériault.

LE LINIMENT MINARD POUR LE RHUMATISME.

UN MIRACLE A NORWOOD

La santé retrouvée alors que les efforts de sept médecins ont échoué

Remarquable expérience de M. John Knox. Après six semaines de traitement médical il ne peut dormir deux heures

SAUVE DE SES SOUFFRANCES APRES QUE LES MEDICINS L'EURENT DECLARE INCURABLE

"Norwood Register."

Les lecteurs du "Register" n'ont pas oublié avoir lu dans la première partie de l'année dernière de la grave maladie de M. John Slatter Knox, qui demeure sur le lot No. 20, 21ème concession du canton Asphodel.

Il se souviendront aussi comment en janvier 1892, M. Knox fut atteint de la grippe et comment, lui homme pesant 195 livres, maigrit au point qu'en quelques semaines, il ne devint plus qu'un squelette, une ombre de lui-même, ne pesant plus que 120 livres.

On n'a pas oublié non plus ses souffrances atroces; comment il demanda à la mort un terme à ses douleurs; comment il consulta les médecins de sa localité, voisins et éloignés, et comment aucun ne put réussir à diagnostiquer son cas avec succès.

En effet, les médecins avouèrent ignorer son cas et déclarèrent qu'il ne pouvait guérir. Mais assez parlé des médecins. Il a retrouvé ses 180 livres et ses nombreux amis de Norwood le regardent avec étonnement.

Naturellement, tout le monde interroge M. Knox sur sa guérison, on lui demande quel agent magique lui a donné son embonpoint et chaque fois la réponse est toujours la même: Ce sont les Pilules Roses du Dr Williams. Malgré toutes les affaires qu'il peut avoir en mains, il a toujours le temps de publier les merites de ce remède, aujourd'hui universellement connu.

Voici ce qu'il disait, l'autre jour, à un reporter du "Norwood Register" qui l'interrogeait sur sa maladie et sa merveilleuse guérison: "Je vais vous conter toute la chose. En janvier 1892, je fus pris de la grippe, qui sévissait alors. Le mal sembla s'être jeté dans le bras de mes jambes. Je transportais du bois à cette époque, et je crus que cela dépendait de ce que je restais assis sur mon voyage, me laissant pendre les jambes. Je consultai un médecin. Il me déclara que j'avais un rhumatisme. Il me donna des soins, mais ne me fit aucun bien et mon état continua de s'aggraver.

En tout, je consultai sept médecins, mais aucun d'eux ne sembla savoir ce dont je souffrais. Les uns disaient que j'avais le rhumatisme, les autres que j'étais affecté des nerfs, l'un parlait d'ataxie locomotrice, l'autre d'inflammation de la moelle épinière, d'autres d'inflammation de l'enveloppe de la moelle et d'autres encore de névralgie générale.

Pendant six semaines je ne pus clore l'œil et aucun narcotique qu'il m'administrèrent ne put endormir mes douleurs ou me permettre de dormir quelques instants. Je ne dirai que ceci: au bout de ce temps, un narcotique qu'on m'administra, me fit dormir quelque douze heures. Voilà tout le soulagement que me procurèrent les disciples d'Esculape. Ils me disaient que j'étais incurable et à vrai dire, je désespérais moi-même. Mes douleurs étaient si intenses que je désirais mourir pour échapper à mes souffrances. De 184 livres que je pesais j'en étais arrivé à ne plus peser que 120.

Comparé à ce que j'étais autrefois, je n'étais plus qu'un squelette. J'avais souvent lu des annonces des Pilules Roses dans le "Register", mais je ne songeais pas à me servir de ce remède. Mon père en acheta chez le Dr Moffatt, pharmacien à Norwood, et me les apporta, me priant d'en faire l'essai. Je les laissai dormir dans la maison pendant quelques semaines, puis je me mis à en prendre, sans aucune confiance. Avant d'avoir fini la première boîte, j'éprouvai un faible mieux; quand j'en eus pris deux boîtes, je compris que les Pilules Roses me faisaient du bien; en un mot elles faisaient ce que sept médecins n'avaient pu faire pour moi, elles me guérissaient. Je me trouvais si bien après avoir pris trois boîtes des Pilules Roses, que je cessai d'en prendre.

Cependant, je n'étais pas guéri et je dus de nouveau y avoir recours. Je continuai et bientôt je devins possesseur d'une santé aussi bonne que vous en pourriez trouver chez n'importe quel homme, dans une journée de recherche.

Je suis certain que cet heureux résultat a été obtenu par l'usage que je fis des Pilules Roses du Dr Williams. Je les recommandai à mes voisins et à mes amis, car j'ai pleine confiance dans leur vertu curative. Il y a à quel-que distance d'ici, un homme, infirme depuis quelque temps, qui a été complètement guéri par huit boîtes de Pilules Roses. En décembre dernier je pouvais avec difficulté soulever une poche d'avoine; aujourd'hui, je lance une poche de pois dans une voiture avec aisance et facilité.

N'est-ce pas là, ce qu'on peut appeler reprendre ses forces? A un moment de mon traitement aux Pilules Roses, j'engraissai de 30 livres en six jours de temps. Je me sens aussi bien que jamais je l'ai été de ma vie. J'ai préparé des billets, tout l'hiver au bois et je puis faire une bonne journée comme n'importe quel homme. Je me crois obligé de recommander les Pilules Roses chaque fois que j'en ai l'occasion.

J'entends dire, M. Knox, que vous vous préparez à bâtir une maison," dit le reporter.

"Oui, répliqua M. Knox, en riant. Je me propose de bâtir une maison et une grange. Je crois que cela pro-

Pendant 50

Ans Le

Perry Davis'

Pain Killer

A démontre sa merveilleuse puissance pour TUEZ LES DOULEURS INTERNES ET EXTERNES. Rien d'étourdissant qu'il se trouve sur

Les Tablettes du Médecin

Le Buffet de la Mère

La Malle du Voyageur

Le Havresac du Soldat

Le Coffre du Matelot

La Selle du Cowboy

L'Étable du Paysan

Le Bagage du Vélocipédiste

La Cabane du Colon

Le Panier du Sportsman

DEMANDEZ LA NOUVELLE

GRANDE BOUTEILLE de 25c.

DÉLICIEUSE
EAU DE FLORIDE
PURE, DOUCE, durable.
RICHE, RARE, délicate.
MURRAY & LANMAN
Occupe toujours la première place dans la faveur du public. Évitez les CONTREFAÇONS.
AROMATIQUE

RAFRACHISSANTE

IMPERISSABLE

VERA QUE J'AI l'intention de profiter de mon nouveau bail de vie. Passant chez le Dr Moffatt, pharmacien, le reporter du "Register" lui demanda s'il avait eu connaissance de la guérison de M. Knox et s'il savait que ce monsieur l'attribuait aux Pilules Roses du Dr Williams.

"Oui, répondit le docteur, et le cas de M. Knox est certainement une guérison merveilleuse. Mais à propos des Pilules Roses, savez-vous qu'il s'en vend des quantités considérables à Norwood et dans les environs. J'en achète pour cent dollars à la fois, et mes commandes ne sont pas peu nombreuses. Je vends plus de Pilules Roses que d'autres remèdes et je n'en entends dire que du bien."

Les Pilules Roses du Dr Williams rendent au sang sa force et sa pureté, tonifient le système nerveux ébranlé, guérissent le rhumatisme, la névralgie, la paralysie partielle, l'ataxie locomotrice, la danse de St-Guy, la migraine, la prostration nerveuse, le sentiment de fatigue qui en résulte, les suites de grippe, l'influenza, les rhumes graves, les maladies provenant d'impuretés dans le sang, telles que la scrofule, l'érysipèle chronique, etc.

Ces pilules sont manufacturées par le Dr Williams Medicine Company, Brockville, Ont., et Schenectady, N. Y., et sont vendues seulement en boîtes, portant sur l'enveloppe la marque de commerce de la compagnie, à 50 cts la boîte, ou 6 boîtes pour \$2.50. Rappelez-vous que les Pilules Roses du Dr Williams ne sont jamais vendues en gros, ou à la douzaine ou au cent, et tout commerçant qui offre des substituts essaie de vous frauder et doit être évité.

Le public doit aussi se délier de tous les autres remèdes appelés restaurateurs du sang ou toniques nerveux, quelque soit le nom qu'on leur donne. Ce sont toutes des imitations dont les fabricants veulent retirer un avantage pécuniaire de la réputation merveilleuse dont jouissent les Pilules Roses du Dr Williams.

Demandez au marchand qui vous approvisionne les Pilules Roses du Dr Williams pour les personnes pâles et refusez toutes les imitations et substituts.

On peut se procurer les Pilules Roses du Dr Williams de tous les pharmaciens ou directement par la maille de la Dr Williams Medicine Company à l'une ou à l'autre adresse. Le prix auquel ces pilules sont vendues rend le coût du traitement peu dispendieux si on le compare avec les autres remèdes ou traitements médicaux.

MALADIES

Des yeux et des oreilles

Le Dr L. Y. A. BIRARD, professeur à l'Université Laval de Québec, traite spécialement et exclusivement les maladies des Yeux et des Oreilles.

Bureau: 46 rue Saint-Louis

av-121a QUÉBEC

AVANTAGE EXCEPTIONNEL

OFFRE POUR UNE SEMAINE SEULEMENT

LES ABONNES NOUVEAUX ET ANCIENS QUI PAIENT LEUR ABONNEMENT DU 18 AU 20 MAI AURONT DROIT COMME PRIME A UN DES OUVRAGES SUIVANTS:

- No 1—Monsieur Barnes de New-York, par A. C. Gunther, Traduction de Mme Savary. Cet ouvrage a été vendu dans l'original, aux Etats-Unis, à un million d'exemplaires.
- No 2—Vaillante, par Jacques Vincent. Ouvrage couronné par l'Académie Française. Prix Montyon.
- No 3—La Neuvaïne de Colette, par Jeanne Schultze. Œuvre littéraire de premier ordre qui a obtenu en France un immense succès.
- No 4—Aurette, par Henri Gréville. L'ouvrage le plus intéressant de ce célèbre écrivain.
- No 5—Jean de Kerdren, par J. Schultze. Un des grands succès de librairie en France.
- No 6—Une folie, par Jeanne Mairet. Roman délicieux et d'un puissant intérêt.

NOTRE OFFRE N'EST BONNE QUE

POUR UNE SEMAINE

C'EST A VOUS D'EN PROFITER

CES ROMANS SONT DES MEUX CHOISIS AU POINT DE VUE LITTÉRAIRE ET MORAL.

L. J. TARTE & FRERE

PROPRIETAIRES

1586 NOTRE DAME

N-B—Il faut envoyer un centin en sus pour les frais de poste.

B. P. TIROIX 509 THEO. DAOUST TELEPHONE 201

Ci-devant de DAOUST & GENDRON

ARCHITECTE ET EVALUATEUR

No. 162, Rue Saint-Jacques, Montreal

2me ETAGE BLOC BARRON ELEVATEUR

THE E. B. EDDY CO

HULL, P. Q.

PAPIER DE TOUTES SORTES

Brun à Enveloppe, Manila, Papier de Soie, à Imprimer les Journaux, de Toilette et Carton en Bois

Allumettes, Articles en Bois, en Papier Mache

Demandez celui fabriqué par la manufacture de

E.. " B.. " EDDY

Mentionne dans la ligne ci-dessus et voyez à ce que vous n'ayez pas d'autre

SUCCURSALE A MONTREAL: 318 RUE SAINT-JACQUES

1 m — 100

ABONNEZ-VOUS AU

'CULTIVATEUR'

Le journal hebdomadaire le plus répandu du pays seulement \$1.00

pour douze

mois

L. J. TARTE & FRERE,

Propriétaires

LE CLERGE ET LES FOULES

Le discours que M. le comte A. de Mun a prononcé à la clôture du congrès catholique de Toulouse et dont nous avons dit un mot l'autre jour, mérite que nous y revenions encore une fois, car le grand tribun catholique de la France a indiqué d'une main ferme le chemin des foules dans lequel le clergé doit entrer, à la suite du grand pape régnant. L'avenir du clergé est dans les masses, dans la démocratie. Voici un résumé des paroles de M. le comte de Mun, et nous sommes sûrs qu'on les lira avec plaisir.

Votre œuvre (le clergé) est une œuvre de durée, de patience et de persévérance.

Mais il faut qu'elle soit aussi une œuvre populaire, et vous me permettez d'insister sur ce troisième moyen d'arriver à notre but. Il ne faut pas se contenter de se réunir dans les salons entre gens aisés. Il faut aller au peuple, et y aller pour lui et non pas pour nous. C'est seulement alors qu'il comprendra que nous sommes désintéressés et que nous aimons la religion pour elle-même.

Il n'y a pas d'œuvre qui s'impose avec plus d'urgence aux membres du clergé. Que Mgr l'évêque de Pamiers me permette de le dire avec les réserves que commande le sujet et les qualités de laïque, mais avec la conviction d'une longue expérience. Pour eux, l'action politique électorale est pleine de périls; l'action populaire leur est possible et naturelle. Ils sont presque tous sortis des rangs du peuple, et ils savent lui faire comprendre, qu'ils sont ses meilleurs représentants.

On le sait et on le dit à l'étranger. On a souvent répété : « Vous serez sauvés par votre incomparable clergé. » Ces paroles ont souvent fait battre mon cœur; elles me font pour le clergé français le rôle si glorieux du cardinal Manning. Vous vous rappelez ces obstacles magnifiques auxquelles l'Angleterre a dû vaincre. D'un côté, un universel témoignage de respect; d'un autre, un universel mépris. Le cardinal Manning pour le relèvement de l'Eglise catholique d'Angleterre. Il s'était mis à la vie active de la nation et lui était étranger.

Il était aussi connu et aussi aimé des hautes classes que des classes populaires; mais c'était à celles-ci qu'il apportait ses meilleures tendresses, et dans ce palais archépiscopal de Westminster, dont la porte était ouverte à tous ceux qui étaient reçus, les premiers ne s'étaient pas les pairs du royaume, mais les pauvres et les ouvriers qui n'ont pas le temps d'attendre. Aussi était-il l'arbitre accepté des patrons et des ouvriers et le modérateur des graves discussions de concorde des intérêts les plus opposés.

C'est ce rôle que je rêve pour vous, messieurs les ecclésiastiques. On ne sait pas combien le peuple est près de vous; il ne le sait pas lui-même. Il craint de votre part, non pas l'ambition d'un rôle politique, mais je ne sais quels projets de domination contraires à ses aspirations légitimes. Il faut le détromper en lui prouvant votre désintéressement absolu au point de vue temporel. Comme ce Salomon de Bretagne qui disait : « Je ne suis serviteur ni de Blois ni de Montfort, mais seulement de Notre-Dame Marie », vous direz vous aussi : « Je ne suis serviteur ni de celui-ci ni de celui-là, mais seulement de notre Mère l'Eglise ».

La grande préoccupation du moment, c'est le socialisme. Il y a deux manières d'entendre la lutte à cet égard : la concentration avec les capitalistes et la concentration avec le peuple. Je suis pour la concentration avec le peuple. Vouloir la faire avec la haute banque et la juiverie, c'est préparer l'avènement d'un socialisme que ne peut pas prévoir les excès. Au risque de paraître un isolé et un excentrique, je dirai : Ce qu'il faut protéger, ce n'est pas le capital, c'est le travail. Il ne faut pas laisser croire que l'Eglise est un gendarme en soutane qui se jette contre le peuple, au-dessus et dans l'intérieur du capital. Il faut qu'on sache, au contraire, qu'elle n'est pas faite pour la richesse, mais pour la pauvreté.

C'est la pensée du St-Père. Il m'a dit : Parlez souvent de l'action sociale de l'Eglise. Il ne s'agit pas de combinaisons politiques et diplomatiques. Il s'agit de savoir si le peuple, qui devient de plus en plus puissant, sera ou non chrétien. Il s'agit de savoir si la barbarie sera maîtresse du monde en même temps que le peuple. Le Pape, comme St Léon devant Attila, arrêté au passage les barbares.

Je suis convaincu qu'il réussira. Illusions ! me dit-on. Je ne le crois pas; mais, en tout cas, ces illusions il faut les avoir, parce que ce n'est qu'avec des illusions qu'on fait quelque chose. Voilà vingt ans que j'en vis, et je ne donnerais pas ma part pour un royaume. C'est ainsi seulement que nous sauverons la patrie française.

« Sous les débris des régimes déchus, disait M. de Martignac après 1830, c'est la patrie que j'ai voulu servir. » Comme lui, sous les débris accumulés par nos révolutions, vous voulez servir la patrie. C'est dans l'âme populaire que vous trouverez de quoi constituer cette ligne catholique qui convient à notre temps. C'est dans le sein du peuple que se trouvent encore les sentiments généreux. Dites-lui ce que l'Eglise a fait de la nation française, et dans ces âmes simples qui n'ont pas été troublées par le scepticisme et la dépravation, vous trouverez de quoi régénérer la France et lui rendre cette foi chrétienne qui l'a faite si grande et si prospère.

Pris de 1,250,000 acres de terre ont été arpentés pour les nouveaux colons. Un dernier. Cette année, ce montant sera de beaucoup surpassé, vu qu'il se fait de nombreuses demandes de terre pour la colonisation. Un bon nombre d'arpenteurs du Dominion sont à l'œuvre.



M. SYLVESTER PENNOYER

Gouverneur de l'Ontario

Le télégramme que le gouverneur Pennoyer de l'Ontario a adressé au président Cleveland il y a quelque temps va passer à l'histoire. « Que le président s'occupe de ses affaires, je m'occupe des miennes », tel est le langage que le gouverneur irrité s'est servi pour exprimer son mécontentement des instructions du président, transmises par son secrétaire d'Etat Gresham, de mettre en vigueur les dispositions de l'acte contre l'immigration des Chinois. Le gouverneur Pennoyer a été élu à l'automne de 1890. Son terme d'office expirera le 1er janvier 1893.



RICHARD C. MORSE

Secrétaire général de la Y. M. C. A.

Le secrétaire honoraire pour l'Amérique de la conférence Y. M. C. A. qui a siégé à Indianapolis le dix courant, est l'un des membres les plus actifs de cette société à laquelle il consacre tout son temps. Très connu dans les cercles religieux et membre d'une foule d'organisations religieuses et d'éducation. En 1888, il se rendit à Stockholm, en Suède, comme délégué de l'Amérique à la dernière conférence internationale de la Y. M. C. A. Résidé à New-York.



GEN. JAMES S. CLARKSON

Président de la ligne Nationale Républicaine

Le général Clarkson a présidé à la convention nationale des clubs républicains qui a eu lieu à Louisville, Ky. le dix courant; il est reconnu depuis plusieurs années comme l'un des républicains les plus marquants et les plus actifs. Ses déclarations récentes concernant la nomination d'un démocrate au banc de la Cour Suprême par le président Harrison ont déçu à un grand nombre d'amis de l'ex-président, mais elles ont un témoignage non équivoque du républicanisme intransigent du général Clarkson.



THOMAS NELSON PAGE

On annonce de Chicago que M. Thomas Nelson Page, nouvellement élu, épouse Madame Field, la veuve du millionnaire Henry Field, décédé il y a deux ans. M. Page est né à Oakland, Va., le 23 avril 1853. Fût élu à l'université de Washington, reçut ses degrés de bachelier en loi à l'université de la Virginie, en 1874, et pratiqua sa profession pendant quelque temps à Richmond. A publié plusieurs histoires qui ont attiré l'attention publique. M. Page est reconnu comme l'un des peintres les plus exacts de la race nègre en Amérique.

INVENTION AMERICAINE

LA TELÉAUTOGRAFIE

O Amérique, pays béni des inventions et des inventeurs ! Elle vient de nous doter encore d'une nouvelle merveille appelée à un grand retentissement. Après le télégraphe, le téléphone, voici la découverte de la téléautographie. M. Elisha Gray, l'éminent physicien, a enfin résolu pratiquement le problème de la reproduction de l'écriture à distance. Il suffira d'écrire chez soi sur un papier quelconque pour que l'autographe se reproduise à la station d'arrivée. Au lieu d'avoir un réseau téléphonique, on aura un réseau téléautographique. Les abonnés écriront et leur écriture se reproduira devant les yeux de leur correspondant. Bien mieux, l'abonné qui doit recevoir la dépêche écrite est absent, peu importe, la plume marchera toute seule chez lui et, à son retour, il trouvera sur l'appareil la missive prête à lire. Il s'agit, par conséquent d'une invention capitale, d'un appareil appelé à rendre d'immenses services et qui pourra être utilisé par tous ceux qui savent tenir une plume. Déjà une puissante compagnie s'est constituée à New-York pour l'exploitation de la téléautographie.

Le problème de la reproduction de l'écriture ne date pas d'aujourd'hui. Les télégraphes Caselli, Lenoir, Meyer, avaient été imaginés dans le même but. Le télégraphe de l'abbé Caselli fut sur le point d'entrer dans la pratique sous l'administration de M. de Vougy. Mais dans cet appareil comme dans ceux de Meyer, Lenoir, etc., il fallait écrire, puis déposer la feuille de papier dans un appareil qui transmettait et reproduisait l'écriture. La plume électrique de Cowper, qui a fait son apparition en 1890, était sans doute un progrès; ce que la plume traçait au point de départ, une autre plume le reproduisait à l'arrivée. Cependant, il fallait écrire sur un papier qui se déroulait, les lignes étaient continuelles, l'espace libre réduit, etc. Ce n'était pas encore cela; tandis que le téléautographe de M. Elisha Gray résout tout ce que l'on pourrait souhaiter.

Vous écrivez, vous dessinez et tout à la fois une plume reproduit l'écriture et le dessin. Il est même inutile d'avoir une plume ou un crayon; une pointe quelconque suffit, pourvu que la main trace par légère pression les caractères qui doivent être reproduits. Et il y a identité absolue. Quand on a écrit tout le papier du pupitre, on appuie sur un bouton et une nouvelle feuille se met à votre disposition. Aussi vite vous écrivez, aussi vite vous se reproduit. On peut facilement écrire jusqu'à trente-cinq mots par minute. Enfin, avec des relais, tout permet de penser qu'il sera facile d'écrire ainsi de New-York à San Francisco, de Paris à Pétersbourg, etc.

On a fait, à la fin de mars, une expérience de transmission de New-York à Chicago. Les appareils ont déjà leur forme définitive. On les verra fonctionner à l'Exposition. Comment ces résultats extraordinaires sont-ils obtenus ? M. Elisha Gray n'a pas encore publié la description de ses appareils transmetteurs et récepteurs. Tout ce que l'on sait, c'est que les appareils sont petits, pas beaucoup plus gros qu'un téléphone et ils peuvent se placer facilement sur un bureau, sur la table d'un salon, etc. S'il n'y a pas illusion, et M. Elisha Gray est de ceux qui ne s'enthousiasment pas sans raison, nous pourrions bien être encore à la veille d'une transformation dans nos moyens de communication tout au moins parallèle à celle qui a produit l'invention de la téléphonie.

LE "CAMPANIA"

La traversée la plus rapide qui ait encore été faite

Le nouveau steamer de la ligne Cunard, "Campania" parti de New-York, le 6 mai, arrivé à Queenstown, le 10 mai, et à Liverpool, le 11 mai, ayant effectué la traversée de Sandy Hook à Queenstown en 3 jours, 17 heures et 42 minutes. C'est la traversée la plus rapide qui ait été faite jusqu'à ce jour par un transatlantique. Les passagers se sont livrés à des transports de joie en abordant ce port tandis que les officiers et l'équipage rayonnaient d'un légitime orgueil. Le "Campania" a fait route avec le "Paris" qu'il a battu de vitesse. Au départ le "Paris" a paru gagner. Il a passé Sandy Hook à 10h. 58 en avance de 15 minutes sur le "Campania" et il a tenu la tête pendant un certain temps mais à 100 milles de la côte le "Campania" l'a rattrapé puis dépassé, puis enfin l'a laissé loin en arrière. Pendant le reste de la route, le "Paris" n'a plus été vu à l'horizon.

La compagnie Cunard a pris des dispositions pour débarquer ses passagers à son arrivée dans la nuit le vendredi à Liverpool. C'est la première fois que pareil fait se produit. Les bureaux de la compagnie étaient remplis d'une foule de curieux très excités qui paraissent entre eux à qui débarqueraient les premiers, des passagers du "Paris" à Southampton ou des passagers du "Campania" à Liverpool.

Le "Campania" a débarqué ses passagers à Liverpool à dix heures précises. Il a effectué le trajet de Queenstown à Liverpool en 10 heures et 3 minutes. La compagnie Cunard a reçu de tous côtés des télégrammes de félicitations.

COMMERCE.

BANQUE NATIONALE

L'assemblée des actionnaires de la Banque Nationale a eu lieu à Québec le 18 de ce mois, à 8 h. p. m. Les profits nets de l'année expirée le 1er mai 1893, ont été de \$92,393.01. Les dividendes payés le 2 novembre 1892 et le 12 mai courant se sont élevés à 72,000.

Le capital de cette institution est de \$1,200,000.

Le 29 avril elle avait des billets en circulation au montant de \$852,164.00. — La Banque Nationale perd les services de M. J. Bazin, gérant de sa succursale à Ottawa, depuis quatre ans. Il entre au service de la Banque Molson, dans la même ville. Les citoyens de la Capitale, Mgr Duhamel, l'hon. M. Ouimet, l'hon. M. Costigan, le maire Durocher, etc lui ont ces jours derniers présenté une adresse et un cadeau, en reconnaissance des bons rapports qu'il a eus avec eux, en sa qualité de gérant de la Banque Nationale.

LE PACIFIQUE CANADIEN

L'assemblée annuelle des actionnaires de la compagnie du Pacifique a eu lieu à Montréal le 10 de ce mois.

Les voies ferrées sous le contrôle et la direction de la compagnie ont donné durant l'année 1892, une recette de \$21,409,351. Les recettes nettes, c'est-à-dire, les profits réalisés, se sont élevés à \$8,420,347. A même ce montant, il y a à payer \$5,102,018 pour loyer de chemins de fer. La balance \$3,327,332 sert à payer les dividendes aux actionnaires.

On prête à la compagnie l'intention d'acheter le chemin de fer de Windor et Annapolis, Nouvelle-Ecosse, et d'établir une ligne de bateaux à vapeur entre Yarmouth et Boston, de manière à ce que le trajet entre Halifax et Boston puisse s'opérer en une journée et demie. Il est aussi rumeur que le Pacifique construirait un grand hôtel à Halifax.

M. Van Horne, le président de la compagnie, est parti pour une inspection générale du chemin. Son voyage durera deux mois.

MINES EN ANGLETERRE

Un livre bleu qui vient d'être publié contient une intéressante statistique sur l'état de l'Angleterre minière en 1892. Nous en extrayons les informations suivantes :

Le nombre total des personnes employées dans les mines de toutes sortes du Royaume-Uni pendant l'année dernière est de 721,808, dont 6,099 femmes. Il y a eu 862 accidents graves, ayant causé 1,034 morts d'hommes, soit 90 accidents de moins et 4 morts de plus que l'année précédente. Le résultat de ces chiffres est la proportion des morts par accident chez les mineurs a été de 1 sur 679.

La quantité totale des minerais extraits a été de 191,934,908 tonnes, dont près de 182 millions de tonnes de houille et plus de 5 millions de tonnes de fer, soit une diminution totale de plus de 5 millions de tonnes sur la quantité extraite l'année précédente.

NOMBREUSES FAILLITES DANS L'OUEST

La faillite récente de la banque nationale Columbia, de Chicago, vient d'entraîner la faillite de plusieurs autres banques plus ou moins importantes de l'Illinois, de l'Indiana, du Michigan et de l'Ohio avec lesquelles elle était en relations d'affaires. Bien que ces banques en général aient une clientèle assez restreinte et un mouvement de fonds relativement peu considérable, leur suspension de paiements simultanée n'en amènera pas moins une grande perturbation dans l'Ouest, et il est à craindre que d'autres faillites plus sérieuses n'en soient la conséquence.

Parmi les banques qui ont suspendu leurs paiements dans l'Indiana on cite la banque de Donkirk, avec un passif évalué à \$100,000; la Commercial State Bank de Bassville et la Farmer's Bank de Greentown, deux banques placées sous la même direction et qui ont à elles deux pour \$60,000 de dépôts de fonds; la banque de Portland et la Commercial Bank de Blocton. Dans le Michigan, la banque de Charlevoix a déposé son bilan; celle de Lawton, qui a environ \$18,000 en dépôt, a fermé ses portes; et son directeur est, dit-on, en fuite. Enfin dans l'Ohio, à Williamsburgh, la maison de banque Diggins, Starbuck et Cie a suspendu ses paiements. Plusieurs autres banques dans ce divers Etats sont, paraît-il, fort embarrassées et à la veille également de faire faillite.

CHAMBRE DE COMMERCE

La Quarantaine. Nos collègues commerciaux. L'abolition des exemptions de taxe, etc.

Le conseil de la chambre de commerce a eu vendredi après-midi une réunion très importante. M. L. E. Morin, sr., occupant le fauteuil, étaient présents : MM. Boivin, Parizeau, Roland, Haynes, Laporte, Painchaud, Lanctôt et Fortier.

Le secrétaire donna lecture d'une correspondance de M. E. B. Labelle, secrétaire de l'association des planteurs de tabac canadiens. M. Labelle donne à la chambre quelques renseignements qui lui avaient été demandés sur l'industrie du tabac. Il dit que cette industrie peut rendre des services considérables au commerce et à l'agriculture, si elle reçoit l'encouragement nécessaire, si on lui donne les développements qu'exige son importance au point de vue de la prospérité du producteur. Notre tabac canadien est excellent, quand il est bien cultivé. Il peut soutenir avec avantage la comparaison avec le tabac américain. Notre sol est dans les meilleures conditions de richesse pour une semblable culture : profits-on.

La lettre de M. Labelle était accompagnée d'une copie des résolutions adoptées par l'association des planteurs de tabac. Ces résolutions lais-

sent voir les réformes qu'il faut apporter au tarif, en ce qui concerne l'industrie du tabac et les raisons qui motivent ces réformes. On veut que les droits d'accise soient changés en droits de douane, soit de 35cts sur les tabacs importés. Aux Etats-Unis les droits sont de 35cts à \$2.75 sur les tabacs étrangers.

M. Boivin demande si la chambre a été informée que le gouvernement semble décidé à étudier cette question d'une assez grande importance. M. Morin répond que le gouvernement n'a fait que des promesses à ce sujet.

M. Parizeau, secondé par M. Painchaud, demande que le secrétaire soit autorisé à se mettre en communication avec M. P. B. Labelle, secrétaire de l'association des planteurs de tabac et de l'inviter lui et le président à assemblée de la chambre, le 9 juin prochain, pour donner des explications sur les demandes de réforme du tarif et sur les démarches de l'association auprès du gouvernement.

Le secrétaire lit une lettre de la chambre de commerce de St-Paul, Minnesota, invitant la chambre de commerce de Montréal de se faire représenter par délégation à une grande convention de réciprocité internationale. Cette convention n'aura aucun caractère politique. Elle a pour but de faire avancer les relations entre les deux pays, afin de donner au commerce et à l'industrie un champ d'opération plus étendu.

MM. Rollan de Haynes chargés de faire rapport sur les appareils de désinfection de la commission de salubrité municipale en vue du choléra disent qu'ils consistent en quelques étuves dont l'une se trouve à l'hôpital civique, une autre, à la station de la rue Rachel, une au pont Black sur le canal Lachine, un pulvérisateur à lever où l'on emploie la bichlorure de mercure, à l'hôtel de ville, et un appareil de désinfection du No 445 rue Dorchester. Le Dr Laberge dit que tant que l'on aura pas en permanence un médecin de "port" on sera imparfaitement protégé du choléra par la quarantaine de la grosse île, à cause de sa distance. Le gouvernement cependant se refuse à faire cette nomination sans prétexte que Montréal n'est pas un port proprement dit et qu'il faudrait faire une nomination semblable pour Toronto, Hamilton, etc.

M. Parizeau suit ensuite levé pour traiter une question importante : celle de l'insurrection. Il se plaint de ce que la plupart des jeunes gens qui sortent de nos collèges commerciaux sont d'une ignorance et d'une incompréhension phénoménales. Ils sont porteurs de pompeux diplômes et ils sont incapables même d'écrire une lettre convenablement. Ces diplômes sont des mensonges et ceux qui les donnent commettent un faux. Il voudrait qu'une commission d'hommes compétents et expérimentés soit nommée pour faire subir un examen aux jeunes gens qui veulent se placer et leur donner un certificat s'ils le méritent sans tenir compte d'un diplôme qui ne vaut rien. Ce serait selon lui un moyen de stimuler nos maisons d'éducation et de relever le niveau des études.

M. Fortier demande que la chambre de commerce appelle les échevins qui ont entrepris d'abolir les exemptions de taxes. La question sera soumise à la prochaine réunion générale. Le conseil ne veut pas prendre sur lui de se prononcer là-dessus.

MORT AU FEU

Le pompier O'Rourke perd la vie

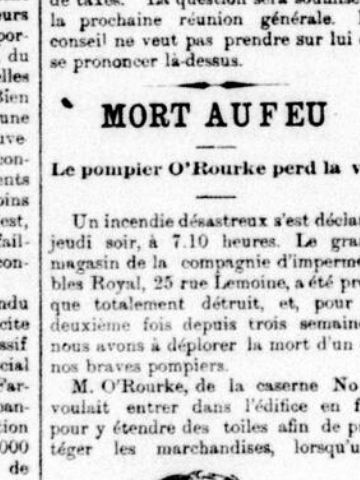
Un incendie désastreux s'est déclaré, jeudi soir, à 7.10 heures. Le grand magasin de la compagnie d'imprimeries Roy, 25 rue Lemoine, a été presque totalement détruit, et la deuxième fois depuis trois semaines, nous avons à déplorer la mort d'un de nos braves pompiers.

M. O'Rourke, de la caserne No 4, voulait entrer dans l'édifice en feu pour y éteindre des toiles afin de protéger les marchandises, lorsqu'une

pièce tomba du faite et le frappa à la tête. L'ambulance de l'hôpital Général qui stationnait aux environs s'avant immédiatement et transporta le blessé à l'hôpital Général. Le malheureux O'Rourke expira quelque minutes après son arrivée à cette institution. En face d'un si pénible accident, nos pompiers furent naturellement pris d'une émotion naturelle, mais ils n'en furent pas moins avec beaucoup d'énergie contre l'élément destructeur. Toutefois le feu avait bonne prise dans ce fonds de marchandises, et quoique l'incendie fut d'assez courte durée, il n'en causa pas moins des dommages très considérables. Vers sept heures et demie, le feu était sous contrôle, quand on vit une lucarne au quatrième étage de l'établissement de MM. Robertson et Linton, marchand en gros de la rue St-Hélène.

En effet, le feu venait de sa propagée à cet établissement. On hissa une échelle, et le pompier Benoit, de la caserne No. 1, monta le premier et entra dans l'étage indiqué; au bout de quelques minutes, on vit tomber sa casquette; un instant, les spectateurs crurent qu'une seconde fatalité venait d'arriver; mais non, Benoit se montra à la fenêtre. Vers huit heures,

le pompier John O'Rourke



LE POMPIER JOHN O'ROURKE

pièce tomba du faite et le frappa à la tête. L'ambulance de l'hôpital Général qui stationnait aux environs s'avant immédiatement et transporta le blessé à l'hôpital Général. Le malheureux O'Rourke expira quelque minutes après son arrivée à cette institution. En face d'un si pénible accident, nos pompiers furent naturellement pris d'une émotion naturelle, mais ils n'en furent pas moins avec beaucoup d'énergie contre l'élément destructeur. Toutefois le feu avait bonne prise dans ce fonds de marchandises, et quoique l'incendie fut d'assez courte durée, il n'en causa pas moins des dommages très considérables. Vers sept heures et demie, le feu était sous contrôle, quand on vit une lucarne au quatrième étage de l'établissement de MM. Robertson et Linton, marchand en gros de la rue St-Hélène.

CONFERENCE

Contre les microbes

Enfin, un remède contre les microbes. Il était temps.

Ce remède est à la portée de tout le monde : ce sont les poissons.

Il résulte de savantes expériences qu'un poisson, mis dans un bocal d'eau saturée de microbes tuberculeux ou autres, avale les bactéries, détruit les monstres et n'éprouve aucun ennui personnel.

De telle sorte qu'on peut boire sans crainte l'eau du bocal et manger le poisson, ce qui est le comble de l'ingratitude.

Annexion

CONFERENCE

L'UNION . . .

CONTINENTALE

PAR

JEAN B. ROULLIARD.

A VENDRE DANS TOUS LES

DEPOTS DE JOURNAUX

A MONTREAL.

PRIX 10 cents.

30 mai 1893.

THE KEY TO HEALTH.

BURDOCK BLOOD

BITTERS

Unlocks all the clogged avenues of the Bowels, Kidneys and Liver, carrying off gradually without weakening the system, all the impurities and foul humors of the secretions; at the same time correcting Acidity of the Stomach, curing Biliousness, Dyspepsia, Headaches, Dizziness, Heartburn, Constipation, Dryness of the Skin, Dropsy, Dimness of Vision, Jaundice, Salt Rheum, Erysipelas, Scrofula, Fluctuating of the Heart, Nervousness, and General Debility; all these and many other similar Complaints yield to the happy influence of BURDOCK BLOOD BITTERS.

For Sale by all Dealers.

T. MILBURN & CO., Proprietors, Toronto.



ANCHOR WEAKNESS CURE

REMEDE ANCHOR

CONTRE LA FAIBLESSE

Contient tous les éléments essentiels de l'organisme. Contient les principes actifs des reconstituants les plus en renom.

C'est lui

Reconstituant, le Fortifiant, le Tonique par excellence, surtout dans les

MALADIES DES POUMONS—Phthisie, consommation.

MALADIES DE L'ESTOMAC—Les Dyspepsies.

MALADIES DU SANG—Impureté, Psoriasis.

MALADIES DES NERFS—Épuisement, fatigue.

Il convient à tous,

Il guérit tous les cas de faiblesse.

Agit promptement et guérit sûrement.

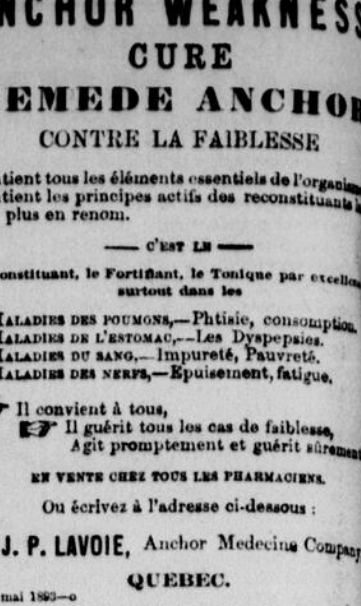
EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS.

On s'adresse à l'adresse ci-dessous :

Dr J. P. LAVOIE, Anchor Medicine Company,

QUEBEC.

30 mai 1893.



ANCHOR WEAKNESS CURE

REMEDE ANCHOR

CONTRE LA FAIBLESSE

Contient tous les éléments essentiels de l'organisme. Contient les principes actifs des reconstituants les plus en renom.

C'est lui

Reconstituant, le Fortifiant, le Tonique par excellence, surtout dans les

MALADIES DES POUMONS—Phthisie, consommation.

MALADIES DE L'ESTOMAC—Les Dyspepsies.

MALADIES DU SANG—Impureté, Psoriasis.

MALADIES DES NERFS—Épuisement, fatigue.

Il convient à tous,

Il guérit tous les cas de faiblesse.

Agit promptement et guérit sûrement.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS.

On s'adresse à l'adresse ci-dessous :

Dr J. P. LAVOIE, Anchor Medicine Company,

QUEBEC.

30 mai 1893.

THE KEY TO HEALTH.

BURDOCK BLOOD

BITTERS

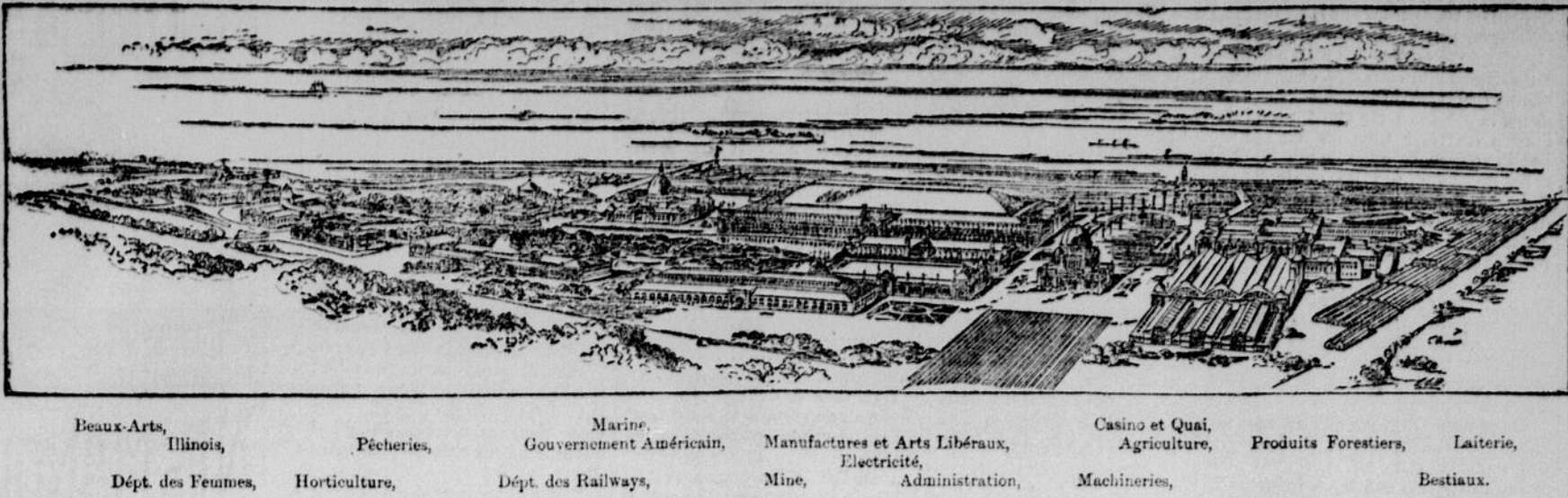
Unlocks all the clogged avenues of the Bowels, Kidneys and Liver, carrying off gradually without weakening the system, all the impurities and foul humors of the secretions; at the same time correcting Acidity of the Stomach, curing Biliousness, Dyspepsia, Headaches, Dizziness, Heartburn, Constipation, Dryness of the Skin, Dropsy, Dimness of Vision, Jaundice, Salt Rheum, Erysipelas, Scrofula, Fluctuating of the Heart, Nervousness, and General Debility; all these and many other similar Complaints yield to the happy influence of BURDOCK BLOOD BITTERS.

For Sale by all Dealers.

T. MILBURN & CO., Proprietors, Toronto.

Annexion

VUE GENERALE DE L'EXPOSITION



A L'EXPOSITION DE CHICAGO

Une chasse à l'ours étonnante

Les visiteurs de l'exposition de Chicago, qui se seraient attendus pendant la nuit dans le voisinage du parc Lincoln, auraient pu assister à une chasse à l'ours, unique dans son genre.

Un gros ours gris, récemment échappé de la ménagerie du parc, s'est échappé vers minuit l'autre semaine, on ne sait comment de sa fosse. Quelques instants plus tard, un homme Michael McGuire, demeurant au coin de la Lakeview avenue du Yurf street, a été réveillé par un bruit étrange qu'il a supposé d'abord causé par quelque mal-faiteur essayant de pénétrer dans sa maison par une fenêtre du rés-de-chaussée. S'armant d'une hache et se faisant accompagner de son chien, McGuire a été stupéfait de constater que le bruit était causé par un ours, qui avait passé sa tête à travers une vitre. Le brave chien a bondi aussitôt sur l'ours, mais celui-ci l'a tué d'un terrible coup de griffe.

Cependant, une douzaine de policiers, le directeur de la ménagerie du parc, M. Twennie, et plusieurs de ses employés, étant arrivés sur ces entrefaites, l'ours renonçant à pénétrer chez McGuire, a été stupéfait de constater que le bruit était causé par un ours, qui avait passé sa tête à travers une vitre. Le brave chien a bondi aussitôt sur l'ours, mais celui-ci l'a tué d'un terrible coup de griffe.

Enfin, on a apporté une longue corde dont on a fait un lasso, et l'ours ayant été pris par le cou, on est parvenu à le faire descendre par une échelle que l'on avait placée contre l'herbe. Mais l'ours n'était pas plutôt à terre, qu'il brisait la corde.

Il a été repris aussitôt avec un autre lasso plus solide que le premier; mais il s'est tellement débattu qu'il s'est égaré.

DEUX MOIS DE PRISON

Pour avoir incendié une cabane à sucre à St-Cuthbert

Comme on se le rappelle, dans le cours du mois d'avril dernier, on a fait l'arrestation, à St-Cuthbert, comté de Berthier, de cinq individus pour des offenses diverses. Les deux premiers, Charles Brunelle et Norbert Chausse, étaient accusés d'avoir mis le feu à une cabane à sucre, appartenant à M. Alexis Dauphin; les autres, Pierre Turcotte et Honoré Frappier, pour vol de piqueux en cédant la propriété de M. Norbert Vadnais, et enfin un nommé Henri Bourque, accusé d'avoir coupé et enlevé du bois sur la propriété de M. Isaac Vadnais, et de plus d'avoir brisé une fenêtre de la maison de ce dernier. De là deux accusations pour larcin et bris de maison contre le nommé Bourque.

Les accusés, qui avaient d'abord été envoyés en prison après enquête préliminaire tenue à St-Cuthbert devant le juge de paix, M. Lafrenière, ont demandé, dans l'interim, à subir leur procès devant le magistrat de district, M. Charles Dorion, ce qui leur a été accordé.

Charles Brunelle et Norbert Chausse, trouvés coupables du crime d'incendie ont été condamnés à deux mois de prison aux travaux forcés; Pierre Turcotte a été condamné à \$5.00 et les frais, ou un mois de prison; Honoré Frappier a été trouvé non coupable; Henri Bourque a été condamné à \$2.00 d'amende et les frais. Les accusés, faute de fonds, sont retournés en prison.

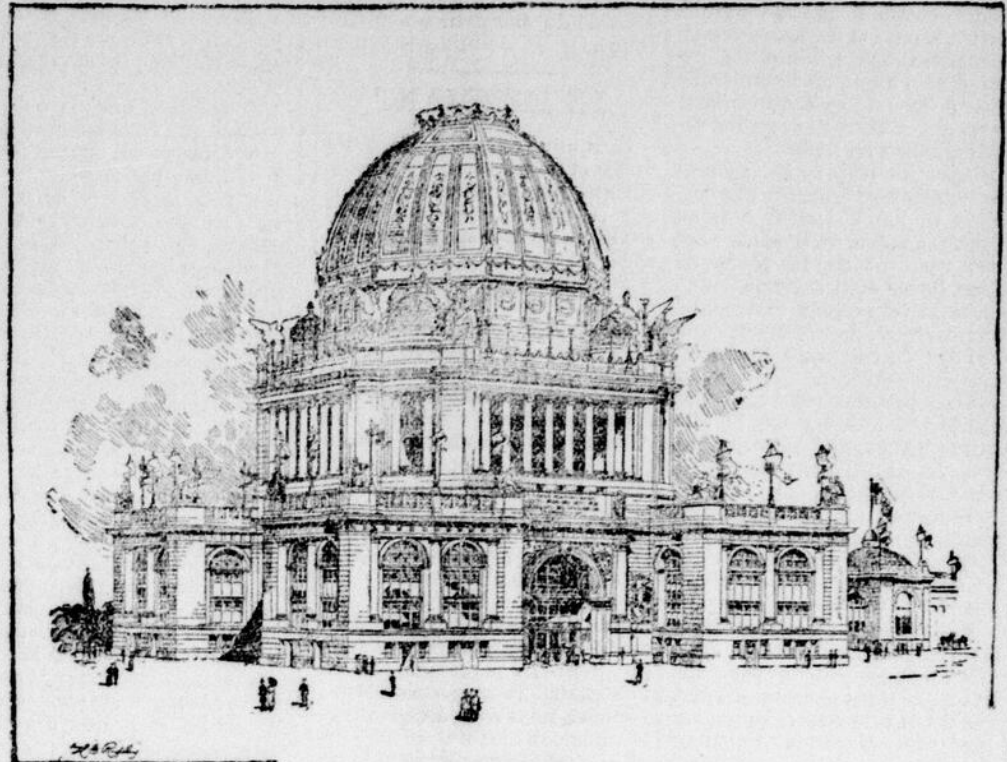
La grande Caspédia

La rivière de pêche du Gouverneur-Général

La "Gazette Officielle" de Québec publie un avis du commissaire des terres de la Couronne annonçant qu'il sera loué, par une période de dix années, au plus haut enchérisseur, le 15 juin prochain, les droits de pêche appartenant à la province de Québec, dans la rivière dite "Grande Caspédia" (Baie des Chaleurs, sujet au bail en faveur de Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada, jusqu'à l'expiration de son terme d'office. La mise à prix sera de \$4,000 par année, et le loyer devra être payé d'avance.

Le Lieutenant-Gouverneur

L'hon. J. A. Chapleau, Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, d'après les nouvelles reçues de Paris serait entré en pleine convalescence et se proposait d'aller faire une cure dans une ville d'eaux, Vichy probablement, avant de revenir au Canada.



SIEGE DE L'ADMINISTRATION

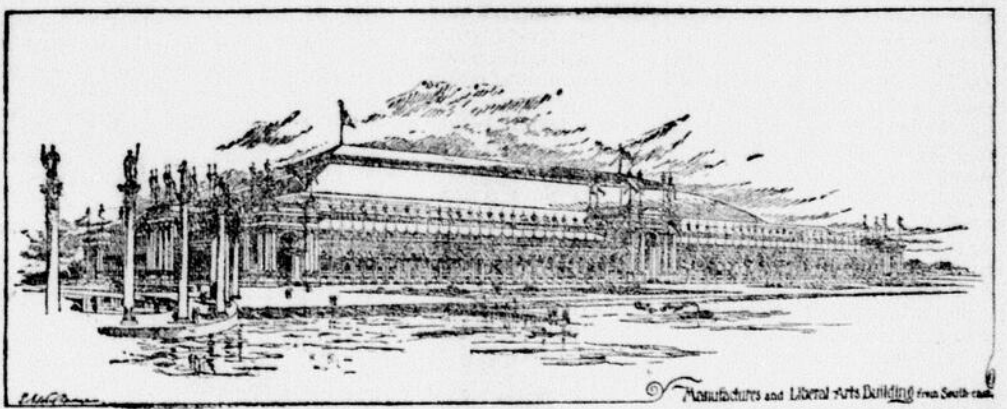
C'est le bijou de l'Exposition s'élevant devant les visiteurs en passant devant l'édifice où les directeurs ont établi leurs quartiers généraux. Cette appellation n'est pas exagérée. La gravure ci-dessus le prouve abondamment. Cet édifice s'élève à l'extrémité de la grande et belle place qui fait de la partie sud du site un endroit très recherché.

Tout près se trouvent les stations et les terminus des chemins de fer et des autres véhicules à vapeur, à l'électricité, etc. Le dôme doré attire de loin l'attention et l'admiration. C'est le superbe couronnement d'un vrai monument architectural qui a coûté un peu moins d'un demi-million.

Le plan est dû à M. Hunt, de New-York, le président de l'American Institute of Architects auquel il fait honneur.

Cet édifice couvre une superficie de 260 pieds, consiste en quatre pavillons formant coins. Le dôme a 120 pieds de diamètre à sa base et 220 pieds de hauteur. Le style générale est de la renaissance française. Le premier étage est de genre dorique, avec des proportions immenses, entouré d'une élégante balustrade et riche en sculptures de haut goût. Le second étage est de genre ionique, avec colonnades.

Les quatre grandes entrées, une sur chaque face de l'édifice, ont 50 pieds de hauteur sur 50 de largeur. Les voûtes sont d'un travail exquis. L'intérieur surpasse encore l'extérieur en beauté et en richesse. Quatre salles logent les bureaux et aboutissant à la rotonde. Plusieurs éleveurs font continuellement le service. On dit que la rotonde n'a pas dans le monde entier de rivale possible.



PALAIS DE L'INDUSTRIE

Voici une construction dont les proportions symétriques nous frappent de prime abord. C'est en même temps le plus vaste—le mammoth—des édifices qui couvrent le terrain de l'Exposition. Il mesure 1682 pieds sur 787 et couvre près de 31 acres. Dans aucune autre exposition, on n'a vu quelque chose d'aussi vaste. A l'intérieur court une galerie non interrompue de 300 pieds de largeur, et d'où partent 86 autres galeries plus petites de 12 pieds de largeur, d'où les visiteurs peuvent contempler à leur aise les innombrables exhibits et le spectacle si animé qui se déroule à leurs pieds. Trente escaliers d'une facture élégante relient les galeries au parquet.

Une avenue, la Columbia, divise en deux parties égales l'immense vaisseau et une autre avenue la traverse également, formant quatre sections bien distinctes. La toiture est en métal et en verre et les arches ont de 385 à 1400 pieds de parcours. Il y a 160 pieds entre le parquet et la suprême hauteur. En comptant les galeries la superficie est de 40 acres.

Le palais de l'Industrie est dans le style Corinthien et l'on remarque qu'il est dans ce genre l'édifice le plus "classique" que l'on connaisse. La longue suite d'arcades et colonnes serait quelque peu monotone sans une ornementation très variée. Cette ornementation consiste surtout en figures symbolisant les arts et les sciences. C'est attrayant et bien approprié.

L'extérieur est enduit d'une composition qui invite le marbre à s'y tromper. Les colonnes et les arcs sont recouverts de la même manière. Il y a à chaque façade une entrée de grandes dimensions et ayant la forme d'arcs de triomphe. Largeur 40 pieds, hauteur 80. Au-dessus des portiques s'élèvent des aigles immenses, des statues, reliefs, etc. Aux quatre coins de l'édifice il y a pavillon.

Le palais de l'Industrie est admirablement situé et tout converge à lui. En face du lac, il est bordé de verdure, de parterres fleuris et de jets d'eau. C'est tout un exposition à lui seul. Il a coûté \$1,700,000 et M. Post, de New-York, en est l'architecte.

Est-il au Canada?

New York, 15.—Francis H. Weeks, avocat, spéculateur et membre de plusieurs clubs, est disparu depuis quelques jours, laissant derrière lui des dettes pour près d'un million. On le croit au Canada ou à Cuba. Il est accusé d'avoir détourné \$500,000 qui lui avaient été confiés par des personnes par trop confiantes. Weeks menait grand train de vie et avait la réputation d'être un homme très sûr en affaires. Il avait été nommé syndic dans plusieurs affaires importantes. Il était intéressé dans plusieurs compagnies au Wisconsin. Il était l'un des plus gros actionnaires de la West Superior Iron and Steel Co., dont le capital est de \$3,500,000 et dont il était le trésorier. Il avait aussi le contrôle de la Lant and River Co.

Collision en mer.

Londres, 15.—Le "City of Hamburg" s'est vu en collision sur la côte des Carnouilles, avec la "Countess Evelyn" qui a coulé à fond, 90 seconds après l'accident. Seize hommes de l'équipage et neuf passagers de la "Countess Evelyn" ont été noyés.

ENTAILLES.

La meilleure chose que nous connaissions pour guérir les entailles en blessures est de ceinturer fortement la partie malade avec un linge saturé de Pain Killer de Perry Davis. Seulement 25 cts pour la nouvelle grosse bouteille.

LE LINIMENT MINAAD EST LE MEILLEUR.

—Le capitaine Edouard Pelletier, gardien du phare flottant de la Traverse est mort de paralysie.

Un bon mouvement

La question si brûlante de la reconstruction du collège, à Saint-Jérôme, vient de prendre une tournure significative. Une assemblée des citoyens s'est tenue au palais de justice, en présence des commissaires pour adopter des résolutions concernant le choix du site où la ville doit rebâtir son collège. La foule encombrant le palais de justice et les abords. Elle a prêté une religieuse attention aux orateurs qui ont fait refuser le site proposé—au Domaine—pour des raisons d'hygiène.

—Le capitaine Edouard Pelletier, gardien du phare flottant de la Traverse est mort de paralysie.

Incendie à St-Jean, P. Q.

St-Jean, P. Q., 15.—Vers trois heures de l'après-midi, samedi, le feu se déclarait dans le broc de brique de M. Toussaint Thuet, d'Iberville. C'est le troisième incendie qui éclate dans cette maison depuis quelques semaines.

Mariage Fashionable

On annonce, pour le sept du mois prochain, le mariage de mademoiselle Adine Honan, fille de M. Honan, avocat de cette ville, avec monsieur Jean Taché, gérant de la "People's Bank of Halifax", à Fraserville. M. Taché est le fils de M. Jean Louis Taché, autrefois sheriff du district de St-Hyacinthe, et neveu de Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface.

La bénédiction nuptiale sera donnée par Sa Grandeur Mgr Fabre, à la chapelle de l'Archevêché.

Empoisonnement

M. Jos. Collette, de Sorel, a failli perdre la vie, ces jours derniers. Il travaillait sur la voie du "M. et S." dans la paroisse de Saint-Roch, quand, la soif s'emparant de lui, il alla s'abreuver à ce qu'il crut sans doute être une source de bonne eau, mais à ce qui n'était en réalité que de l'eau de marais corrompue.

Il fut presque immédiatement saisi de douleurs aiguës dans les entrailles, de vomissements et de crampes. Ramené à la maison, tous les symptômes cholériques se manifestèrent chez lui: vomissements, prostration, abaissement, crampes, diarrhée, de sorte qu'on courut aussitôt chercher le médecin de la famille, M. le Dr. Latraverse, qui constata chez son patient un empoisonnement des mieux conditionnés.

Il lui prodigua les soins requis et il était temps, car le mal avait déjà fait des progrès tels que, si l'on avait encore attendu quelque temps, c'en eût été fait de la vie de M. Collette.

Aujourd'hui, ce dernier est mieux, et, comme bien on pense, il jure que jamais plus il n'ira boire de l'eau qu'il ne saura être pure.

Un mari brutal

La police est à la recherche d'un sellier du nom de Adolphe Mothon, qui s'est rendu coupable d'un assaut grave sur sa femme et son jeune enfant. Depuis un certain temps, le ménage ne vivait pas en bonne intelligence à cause des excès du chef de la famille. Il y a trois mois, la jeune femme s'est vu obligée de quitter son mari et de se retirer chez sa mère, qui demeure rue Jacques Cartier.

Dimanche après-midi, Mothon est arrivé au domicile de sa belle-mère et a commencé à faire du tapage. Saisissant le bébé des bras de sa femme, le forcé jeta l'enfant sur le poêle de cuisine qui était rouge. L'enfant échappa miraculeusement, n'ayant reçu que quelques égratignures. La jeune femme, cependant, ne s'en est pas tirée aussi facilement. Avant de quitter la maison, Mothon lui a asséné sur la tête plusieurs coups de tisonnier. L'un d'eux lui a fait une large blessure au front, qui a nécessité les soins d'un médecin.

Un barbare.

Samedi après-midi, le constable Côté a arrêté sur la rue Ontario, Joseph Langlois, charretier de l'avenue Papineau, pour cruauté à l'égard de son cheval. Voici ce qui a été raconté par des témoins oculaires. Le cheval en question était attelé à un tombereau chargé de terre; il se trouvait au fond d'une excavation creusée au coin des rues Ste-Catherine et St-Hubert. Soit que la charge fût trop forte, ou que l'animal ne voulait pas avancer, ou ne pouvait sortir de là. On usa du fouet d'une façon assez rude, mais rien n'y fit.

Alors Langlois prit la mèche de son fouet et l'attachait à la langue de son cheval, il se mit à tirer dessus de toutes ses forces. Au lieu d'avancer, l'animal, fou de douleur se mit à reculer, et dans ses efforts pour se dégager, il a eu la langue presque arrachée.

Quelques personnes qui se trouvaient là, indignées d'un pareil acte de cruauté avertirent la police qui réussit à atteindre le barbare sur la rue Ontario.

Lundi matin, le Dr J. E. Bergeron, témoin oculaire de cette scène barbare a donné une déposition en cour du Recorder contre Langlois. Le cheval ainsi maltraité appartenait à un M. Ste-Marie qui, à son tour, a pris une action pour \$20 de dommages contre le prisonnier. On dit que Langlois était un peu sous l'influence de la boisson à ce moment. Un médecin vétérinaire a examiné le cheval, et déclare qu'il ne peut dire s'il va survivre à ses horribles blessures. Le prisonnier a comparu devant le recorder lundi matin, et a demandé que son procès eut lieu le 17.

IL AIMAIT

le bon pain, le bon pâté, et la bonne pâtisserie mais son estomac était délicat.

ELLE AIMAIT

à cuisiner, mais était fatiguée et malade du goût et de l'odeur du saindoux. Elle acheta de la Cottolene, (la nouvelle graisse à friture).

ILS S'AIMERENT

plus que jamais, parce qu'elle faisait de meilleurs plats et qu'il pouvait les manger sans crainte de conséquences désagréables pour l'avenir. Maintenant.

ILS SONT HEUREUX

d'avoir trouvé la meilleure et la plus saine graisse à friture qui ait jamais été faite.

LA COTTOLENE.

préparée seulement par N. K. FAIRBANK & CIE, Wellington & Ann Sts., MONTREAL.

LE NOUVEAU GOUVERNEUR-GENERAL

La nomination du comte d'Aberdeen annoncée officiellement

Une dépêche de Londres nous apprend que le Comte d'Aberdeen a été officiellement nommé gouverneur-général du Canada, en remplacement du comte Derby, autrefois Lord Stanley de Preston.

L'honorable John Campbell, Hamilton Gordon, septième comte d'Aberdeen qui fut fait ministre en 1854. Le nouveau gouverneur-général a fait ses études aux Universités St-Andrews, où il fut gradué en 1871. Il entra à la chambre des Lords comme conservateur, mais durant la session de 1871, il désapprouva quelques actes de son parti. Quand on discuta la question de l'Afghanistan il vota contre le gouvernement de lord Beaconsfield. En 1875 il fut président de la Commission Royale, nommée au sujet des accidents de chemin de fer. En 1877-78, il était un des membres du comité de la chambre des Lords.

Reconnu en 1880 comme étant un membre ardent du parti libéral, il fut nommé lord lieutenant gouverneur d'Abershire et haut commissaire à l'Assemblée générale de l'Eglise Ecossaise. Gladstone le nomma lord lieutenant de l'Irlande en 1886, et il s'occupa beaucoup de la question du "Home Rule", ce qui lui rendit populaire parmi les Irlandais.

Lord Aberdeen fait partie de plusieurs sociétés religieuses et philanthropiques, et dans la détresse du général Booth, de l'Armée du Salut, il souscrivit £1,000.

Il est marié à la fille du premier lord Tweedmouth.

Le nouveau gouverneur a déjà visité le Canada et a déjà demeuré un an à Hamilton.

Le comte et la comtesse d'Aberdeen ont passé quelques semaines à Chicago et ils s'embarqueront aujourd'hui pour l'Angleterre. Ils reviendront en septembre.

Double tragédie

On télégraphie de Springfield, Mass., que Warren G. Butterworth, 70 ans, de Warren, s'est suicidé en s'enfonçant une balle dans la tête. Sa fille Emma, âgée de 23 ans, en cherchant à empêcher le vieillard de commettre ce crime, a été atteinte à la tête par la balle qui avait traversé le cerveau de son malheureux père, et tuée instantanément.

Butterworth était malade depuis quelque temps. Il avait dit le matin à un voisin qu'il se suiciderait. Celui-ci s'empressa d'avertir un des gendarmes du malade. Le jeune Butterworth envoya chercher un médecin. Le médecin était dans la maison quand le suicide eut lieu.

Voici comment la chose est arrivée: M. Butterworth a tout à coup saisi son fusil et s'est élancé vers la grange, suivi de près par sa fille. Le docteur courut aussitôt vers la grange, afin d'arrêter le vieillard, mais quand il y arriva, deux coups ensanglantés gisaient près de la porte: le père était mort et la fille était sur le point d'expirer.

Le malheureux laisse une femme et trois enfants.



GRAND REMÈDE CONTRE LA DOULEUR QUÉRIT! RHMATISME

NEURALGIE, SCIATIQUE, LUMBAGO, DOULEUR DORSALE, TIC DOULOUREUX, MAL DE TÊTE, MAL DE DENTS, MAUX DE GORGE, ENROUEMENT, ENCLURES, ENTORSE, FOULURES, CONTUSIONS, BRÛLURES ETC. En vente chez tous les pharmaciens et marchands généraux. Prix, 50 cts la bouteille. Envoyé par la maille sur réception du prix. THE CHARLES A. VOGEL CO., Baltimore, Md. Dépôt pour le Canada à Toronto, Ont.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

On discute le programme des fêtes

Il y a eu, dimanche, réunion des directeurs de la société St-Jean-Baptiste pour s'entendre sur le programme des grandes fêtes du mois de juin. Un délégué sera nommé pour aller à Chicago afin de s'entendre avec la commission française au sujet de l'excursion projetée à Montréal. Le Grand-Tronc et le Pacifique sont prêts à faire toutes les concessions possibles. L'un et l'autre s'offrent à fournir un char spécial pour le président de la commission, M. Krantz.

La date du grand service funèbre pour nos compatriotes défunts est définitivement fixée au 27 juin, à 8 heures a. m., à l'église Notre-Dame, Mgr Fabre officiera. Le prédicateur n'est pas encore nommé. Le séminaire et la société St-Jean-Baptiste s'efforcent de rien pour rendre la cérémonie imposante.

M. Fortier, maître de chapelle de Notre-Dame, a composé, pour l'inauguration du monument national une superbe marche triomphale pour orchestre.

La procession aura lieu dimanche matin, le 25 juin. Elle partira du Champ de Mars à 7 heures et demie a. m., et elle défilera sur les rues St-Laurent, St-Catherine, Papineau, Craig, Lacroix et Notre-Dame jusqu'à l'église de ce nom, où il y aura grand'messe à 10 heures.

Les autres points du programme n'ont pas encore été arrêtés définitivement.

BENEDICTION D'UNE CLOCHE

Dimanche après-midi à eu lieu la bénédiction d'une cloche destinée à l'église des Pères du Très Saint-Sacrement. Mgr Fabre a fait la bénédiction, assisté de diacre et sous-diacre. M. l'abbé Leclerc, curé de St-Joseph, était présent à la cérémonie. Avant la bénédiction, le chœur de chant a fait entendre plusieurs morceaux de circonstance, puis le R. P. Prétot, O.M.I., a donné l'instruction.

Mgr l'archevêque a ensuite béni la cloche.

Elle a reçu au baptême les noms de Pierre-Julien, les deux prénoms du R. P. Eymard, fondateur des Pères du Très Saint-Sacrement.

La nouvelle cloche pèse huit cents livres; elle vient de Savoie, des mêmes ateliers d'où est sorti le carillon de l'église St-Pierre. Les armes de Mgr Fabre et celles de la Congrégation du Très Saint-Sacrement sont gravées dessus avec l'inscription: "Venant de l'ancienne à la Nouvelle-France, je dirai à tous: "Venite adoremus Dominum!"

Beaucoup d'invitations avaient été lancées et le nombre des parrains et marraines était considérable.

ENLEVEMENT A INVERNESS

Deux jumeaux de huit ans ravis par les Triganes

Le village d'Inverness, dans les Cantons de l'Est, est tout en émoi, car un grand malheur vient de fondre sur une brave famille de cette localité. Deux jumeaux, un petit garçon et une petite fille, âgés de huit ans, ont été enlevés la semaine dernière. Ce sont les enfants de M. Louis Wilhelm, d'origine autrichienne.

On croit généralement que ce sont les Triganes qui ont fait le coup. Il était sept heures du soir lorsqu'on aperçut de leur disparition. On courut d'abord chez les voisins, mais c'est en vain qu'on découvrit leurs traces. Le père, accompagné de quelques jeunes gens, alla chez les Bohémiens. Une des 40 voitures était partie. Excité par la douleur, le malheureux père menaça les vagabonds, mais ceux-ci firent semblant de ne pas comprendre. On leur aurait certainement fait un mauvais parti s'ils eussent été moins nombreux. Sur l'avis d'un juge de paix, M. Wilhelm est parti de suite pour Québec, afin d'avoir l'assistance de la police provinciale.

C'était un bien triste spectacle que de voir cette famille en détresse. Mme Wilhelm est au désespoir. Elle erre partout et demande à grands cris ses enfants qu'on lui a enlevés.

Dix familles de ces "Gypsies" sont parties; elles se sont dirigées vers le Beauce. Dans un pays libre comme le nôtre, il n'y a pas d'objections à ce que des caravanes voyagent partout, néanmoins les autorités devraient prendre des mesures exceptionnelles à l'égard de ces peuplades errantes.

SUICIDE A LONGUEUIL

M. Enard se coupe le cou avec un rasoir

La paisible ville de Longueuil a été jetée dans la consternation l'autre matin, en apprenant la nouvelle qu'un rentier de l'endroit s'était ôté la vie en se coupant la gorge à l'aide d'un rasoir. Vers sept heures, une personne entra dans le bâtiment appartenant à M. François Enard, et à sa grande surprise aperçut un homme étendu et baignant dans son sang; elle sortit à la course et alla demander du secours; les voisins répondirent à l'appel et, après avoir examiné le cadavre, reconnurent dans ces restes inanimés M. François Enard, riche rentier de l'endroit.

Le défunt était âgé de 64 ans et était marié en seconde noces. Il paraissait que le défunt avait des chagrins domestiques. M. Enard était très estimé de ses concitoyens et a demeuré longtemps à St-Hubert. La veille au soir, il paraissait très bien. Cette nouvelle s'est vite répandue à Longueuil, à St-Hubert, ainsi qu'à Montréal, car la victime était bien connue.

On ignore quels ont été les motifs qui l'ont poussé à commettre ce suicide.

LE LINIMENT MINARD EST LE MEILLEUR RESTAURATEUR DES CHEVEUX.

L'INNOCENT

NOUVELLE

I

L'innocent cheminait depuis le matin, allant au hasard, sans hâte, vers des villes et des bourgs ignorés. Le col ployé, les bras ballants, la face trempée de sueur, il marchait stupide et las, tout droit, toujours tout droit devant lui, le long des routes poudreuses, brûlantes sous le soleil.

Un être court, trapu, disproportionné et hideux comme une féroce caricature de l'homme ! Des jambes basses et arquées, des bras prodigieusement longs, terminés par d'énormes mains sanguines et velues, une large face pâle plantée de bouquets de poils roux et où s'effarient les yeux troubles, perpétuellement noyés, bestialement mélancoliques : il inspirait moins la pitié que la répulsion, la haine, la colère, — colère inexprimable et invincible, comme d'une insulte, d'un ironique sarcasme, lancé par la nature à l'humanité orgueilleuse.

Depuis des jours, dont il n'aurait su dire le nombre, l'innocent errait ainsi, à l'aventure, couchant dans les fossés, nourri d'aumônes et de larcins infimes, ayant sans doute au fond de son cerveau, où, ni les desirs, ni les idées ne se formulaient, la volonté confuse de trouver un travail dont il vécût, où il put dépenser la force de ses longs bras musculeux. Mais, dès qu'il fallait parler, demander, expliquer, il se troublait, toutes ses idées dansaient sous son crâne, et, après avoir bégayé quelques mots incohérents, il s'éloignait avec un furieux mouvement de épaules, un mouvement sauvage de lassitude et de colère impuissante.

Qui d'ailleurs, parmi ces paysans superstitieux et méfians, auraient pu à son service cet infirme, ce louche vagabond, cet Ennemi promenant, à travers la campagne fertile, son inquiétant et difforme silhouette de gueux éreinté ?

Au soir, quand le soleil tomba sur l'horizon, montrant au ras des champs désertés, l'homme accablé s'arrêta. Il s'assit sur un tumulus, le bâton entre les jambes, gardant une immobilité de pierre, tout à la jouissance animale du repos convoité. Et, dans son visage impassible, ses yeux seuls s'agitèrent, allant de l'horizon, où les roses écharpes du couchant flottaient encore sur l'émeraude pâle du grand ciel apaisé jusqu'à la mer de moissons frissonnantes des premiers souffles du soir, jusqu'à la route serpentine crayeuse et disparue derrière la colline proche. Il ne pensait à rien, ne se souciait de rien, pas même des coups d'œil soupçonneux que les paysans lui jetaient en passant.

Comme il était là depuis une grande demi-heure, deux gendarmes à cheval parurent soudain au détour de la route ; l'un, grand, maigre, à figure triste ; l'autre, tout rond, jovial. L'innocent les regards s'approcher, sans bouger. Quand ils furent en face de lui, ils arrêtaient leurs chevaux et le maigre cria :

— Eh ! l'homme ! Qu'est-ce que vous faites-là ?

Le vagabond hésita un moment avant de répondre de sa voix grasse :

— Je m repose !

Alors, le gros gendarme interrogea à son tour :

— D'où venez-vous ?

Sans dire mot, l'innocent tendit le bras vers la droite d'un geste large. Il venait de là-bas, de loin pour sûr, de pays qu'il n'aurait pas pu dire.

Et devant ses yeux passa la vision confuse des villages, des plaines, des coteaux qu'il avait parcourus.

— Avez-vous des papiers ?

Cette fois, il se mit à rire, d'un long rire silencieux, d'un rire hideux qui entr'ouvrait sa bouche largement fendue, sur ses dents blanches. Et, visiblement fatigué de tant de questions, il détournait la tête.

Après s'être consultés des yeux, les gendarmes lui ordonnèrent de se lever et de les suivre. Alors, docilement, il se dressa sur ses jambes trébuchantes, haussant les épaules comme pour dire que tout cela lui était bien égal. Après ça, peut-être bien, tout de même, qu'on allait lui donner à manger ?

En silence, tous trois firent encore deux kilomètres, jusqu'à l'entrée d'un gros bourg. Là, devant une maison blanche, dont la porte était surmontée d'un drapeau en zinc, les gendarmes sautèrent en bas de leurs montures, et introduisant leur prisonnier, ils déclarèrent à une grosse femme en tablier qui errait à travers la grande salle ombreuse et fraîche :

— Tout de même, en voilà en-core un !

La veille on avait assassiné et dépoilé un fermier sur la route de Ranqueville à Piquefleury ; et, comme le crime était attribué à un des rôdeurs affamés et sauvages qui parcourent les chemins, la gendarmerie avait reçu l'ordre d'arrêter tous les vagabonds suspects. Déjà, le matin, ceux de Ranqueville avaient ramassé, dans leur fossé, un individu ivre-mort, un étranger qu'on n'avait pu réveiller, et qui ronflait à présent dans une des chambres de la sureté.

La grosse commère, qui était la femme du brigadier et qui parfois usurpait son autorité, déclara d'un ton péremptoire :

— Le brigadier n'est pas là ! Faut l'attendre !

On poussa l'homme sur un escabeau, et il demeura là les coudes sur les cuisses, reprenant sans inquiétude son repos interrompu et indifférent à tout, même aux plaisanteries que Chapelle, le gros gendarme, naturellement farceur, lui décochait sur son physique.

II

Quand le brigadier fut rentré et qu'il eut jugé l'homme de son œil exercé, il murmura tout de suite, à mi-voix :

— Ce n'est pas lui qui a fait le coup !

C'était bien l'opinion des deux gendarmes, Chapelle et Ravoix, le maigre à figure triste, qui affirmèrent que l'homme arrêté venait en sens inverse de Piquefleury, et que, du reste, il était complètement idiot. Pourtant, comme le maire était absent, leur chef résolut d'interroger sur l'heure le vagabond :

— Comment vous appelez-vous ?

L'innocent, qui n'avait point bougé depuis son arrivée, et qui ne semblait même pas s'être aperçu de son entrée, leva alors sur ce nouvel interlocuteur ses gros yeux mornes de ruminant. Et, avec cet effort qu'il semblait faire pour arracher chaque parole de son gosier :

— Basile... Oui Basile... Jean Basile...

D'où venez-vous ? Où allez-vous ?

Il répondit de nouveau de son grand geste vague. Dans le travail confus de sa mémoire, il croyait se souvenir qu'il avait tiré un soufflet dans une forge, là-bas, très loin, dans une ville... Mais ça le fatiguait de chercher. Et d'ailleurs, ça ne regardait personne !

Bientôt, comme le brigadier s'obstinait à l'interroger, il fronça les sourcils, haussa les épaules en signe d'impatience et, enfonçant la tête dans ses mains, sembla ne plus rien entendre.

A ce moment, le gendarme Chapelle, qui, réfugié dans un coin, méditait une bonne plaisanterie, s'élança tout à coup vers l'innocent et, lui frappant sur l'épaule, cria à tue-tête :

— Hein ! vieille canaille ! tu fais l'imbécile et le muet, à présent. Ça n'empêche pas que c'est toi qui as fait le coup, grendin !

Oui, c'est toi qui as assassiné le fermier !

L'autre, tiré de son engourdissement, leva la tête, regarda le gros gendarme en murmurant :

— Quoi donc ?... assassin ?

Je n'ai rien fait, d'abord... entendez-vous... rien fait !

Mais Chapelle, enchanté de sa plaisanterie, résolut à le tirer à tout prix de son calme, continua plus fort :

— Si, si !... Nous avons des preuves !... Tu as fait le coup, c'est sûr... et on va t'couper la tête, mon vieux !

L'innocent avait compris. Il frémit, bégayant encore :

— C'est pas vrai !... Je n'ai rien fait !... rien fait !

Et, tout à coup, sa face se contracta en une affreuse grimace. Il commença à pleurer, avec de gros sanglots qui le secouaient tout entier.

Alors, tout le monde se tordit : Chapelle, le brigadier, la grosse commère, les deux autres gendarmes qui venaient d'entrer et s'appuyaient contre la porte pour ne pas tomber.

Devant cette hilarité générale, une lueur de bon sens glissa dans le cerveau de l'innocent. Il se rassura :

— Bien sûr... vous voulez vous moquer de moi, à cette heure !

Mais Chapelle feignit une indignation véhémement et, saisissant le premier papier venu, un livret militaire, le mit sous les yeux du pauvre diable.

— Me moquer ?... moi !

Sais-tu lire ? Eh bien ! c'est marqué là-dedans, que tu es l'assassin !

Tiens, Jean Basile !

Regarde, Jean Basile !

Alors, atterré mais convaincu, puisque c'était écrit, le malheureux prit le livret entre ses doigts tremblants et le fixa obstinément de ses yeux pleins de larmes, comme s'il avait pu pénétrer l'indéchiffrable énigme.

Et il recommença de sangloter. Tous allaient rire de nouveau. Mais le brigadier, ayant aperçu le gendarme Ravoix qui ne se déridait pas, gardait au contraire sa longue figure plus marquée de tristesse, avec un air de blâme revint brusquement au calme et humilia d'être rappelé tacitement à l'ordre par un inférieur, rudoya Chapelle :

Au lieu de tourmenter cet homme, vous feriez mieux de lui donner son pain et de le conduire à sa cellule !

Chapelle y consentit aussitôt, trouvant lui-même que la plaisanterie avait assez duré. Jean Basile reçut son pain, que, malgré son émotion, il avala avec voracité, et on l'enferma dans un cachot, où il demeura fort tranquille jusqu'à la nuit tombée.

III

Vers une heure du matin, les cinq gendarmes furent tirés de leurs sommeils par de grands cris d'alarme et de longs gémissements rauques, venus du dehors. En quelques secondes, ils furent debout, se rencontrèrent tous dans l'escalier qu'ils dégringolaient en hâte.

Dans sa cellule ils aperçurent l'homme ivre-mort qui dormait toujours, vautré à terre, ignorant même où il était. Les cris venaient de la pièce où Jean Basile était enfermé.

Ils le trouvèrent cramponné aux barreaux de sa fenêtre, s'arc-boutant de ses pieds contre la muraille glissante. Il avait voulu prendre la clef des champs et ayant passé la tête entre les étroits barreaux, se trouvait maintenant retenu et à moitié étranglé, incapable de la retirer et incapable aussi de glisser le reste de son corps.

Quand ils le virent dans cette position critique, les gendarmes se mirent à rire et commencèrent de suite à le dégager. Mais il ne leur fallut pas moins d'un quart d'heure pour y parvenir. Et quand il fut déposé à terre, hagard et tuméfié, le brigadier, que cette diversion nocturne n'avait pas agavé, grommela :

— Si vous recommencez, mon bonhomme, la prochaine fois, nous vous laisserons accroché !

Tandis que Chapelle ne pouvait se retenir de lui dire :

À présent, mon vieux, ton affaire est bonne !... Il n'y a plus besoin de la recommander !

Le prisonnier resta seul, la tête bourdonnante, les mains saignantes, écorchées par les aspérités de la pierre.

Depuis le soir, immobile, silencieux, ramassé sur lui-même, il rumina cette idée de fuite, comme la dernière, l'unique espérance de salut. Et maintenant que c'était fini, maintenant qu'il était livré sans défense, sans secours, à ces êtres inconnus et redoutables, maintenant qu'aucun moyen n'existait plus de leur échapper, il demeura stupide et désespéré, le cœur gonflé d'un de ces gros chagrins d'enfants, accablants, débordants, inconsolables. Ah ! dis-leur, se défendre, prouver son innocence, traduire les idées confuses dont son cerveau était plein, émettre ce flot de paroles qui étouffaient sa gorge et ne sortaient de la qu'incohérentes, incompréhensibles !

Mais rien, rien !... il ne pourrait rien !... et une rage impuissante lui faisait jeter dans le vide ses points tordus d'angoisse. De nouveau on allait l'interroger, lui crier : Tu es un assassin ! sans qu'il trouvât rien d'autre, pour se disculper, que sa protestation de tout à l'heure — si vaine !

Puis se serait le couteau, la guillotine. Maintenant, il se rappelait l'avoir entrevue, droite, maigre, menaçante, dressée sur un livide ciel matinal. C'était jadis, par un matin d'errance, et il avait fui avec horreur, gardant aux oreilles l'impitoyable rumeur des foules cruelles.

Quelles misères !... Dans l'épaisseur de ce cerveau rouillé, une révolte se glissait avec l'obscur présence d'une justice imminente qu'on offensait en le persécutant.

Perdu, il était perdu. Et dans une pitié consternée de lui-même, il pleurait, des larmes inondaient sa large face pâle.

IV

Des cinq heures, le gendarme Ravoix, qui était de tempérament malade et dormait mal, sauta hors de son lit avec l'idée d'aller visiter ses compères. Mais dès qu'il eut poussé la porte de la cellule où Jean Basile était enfermé, un cri de saisissement jaillit de ses lèvres. L'innocent était là, en face de lui, pendu aux barreaux de sa fenêtre, la tête tombée sur l'épaule droite, les pieds à quelques centimètres de terre.

Mourir pour mourir, il avait préféré, dans une résolution désespérée, échapper à la torture des interrogatoires, finir ainsi

dans la solitude plutôt que sur la grande place, au milieu de la foule hurlante. Quand Ravoix s'approcha de lui, il était déjà froid.

À ce moment, la porte qui donnait dans la grande salle de la gendarmerie s'ouvrit, et Ravoix qui ne s'égayait jamais entendant un vague sourire de ses minces lèvres, une lueur d'ironie au fond de ses yeux ternes. Il sortit, et apercevant le brigadier qui fermait les derniers boutons de sa tunique, il déclara tranquillement :

— Dites donc, brigadier, venez donc !... Le prisonnier, vous savez, l'innocent !... Il vous a fait aussi une malice !

Et il poussa devant lui son chef qui, en voyant le pendu, eut un grand cri de stupeur et de colère.

Jean Basile, les yeux ouverts, lui tira d'affreusement la langue, et sa grimace d'agonie exagérément le sourire conventionnellement aimable du monsieur qui prend congé.

LE MENDIANT

C'est une petite histoire, toute mince et ténue, si mince même, si tenue que j'ai peur, en la fixant sur le papier avec des mots écrits, de lui ôter sa frêle grâce, sa légère saveur.

Pourquoi donc, lorsqu'elle nous fut contée, un soir, dans le décor de luxe compliqué des tables modernes, par la charmante femme qui en est l'héroïne, pourquoi fit-elle sur nous tous une si tenace impression qu'elle est devenue en ce coin du monde parisien, une de ces histoires classiques, patrimoine de chaque groupe de société, auxquelles l'allusion est toujours comprise et bienvenue ? Peut-être parce qu'elle fit une claire trouée dans les potins, dans les banalités de politique et de littérature qui furent la conversation de ce soir-là. Peut-être parce que, comme une attitude, un geste suffisent parfois à nous faire deviner sous le vêtement tout d'un corps féminin, — parfois aussi il ne faut que très peu de mots sincères dits par une femme, pour lui deviner l'âme entièrement.

On avait parlé des sollicitations mystérieuses, aujourd'hui classées et nommées par la science, dont si peu de gens sont exempts, qui poussent invinciblement les uns à compter les fleurs d'un papier de tenture, les volumes d'une bibliothèque, tout ce qui est additionnable sous leurs yeux ; d'autres à se donner la tâche, marchant dans la rue le long d'un trottoir, d'attendre tel bec de gaz avant qu'un fiacre venant derrière eux les ait rejoints, ou que la sonnerie d'un horloge ait sonné son dernier coup ; d'autres enfin à s'imposer, chaque soir avant de se coucher, d'étranges pratiques de dispositions d'objets, de visite de placards et de coffres, — toutes les maladies légères de notre cerveau contemporain, miettes de monomanie et de folie ramassées d'héritage en héritage, et finalement dispersées dans la vieille humanité tout entière. Et tous, nous confessions nos faiblesses, nos ridicules actions de maniaques, rassurés par la confession des autres, ravis de les trouver pareils à nous, pires que nous.

Une jeune femme n'avait rien dit : elle nous écoutait, laissant voir un peu de surprise sur son joli visage paisible, que des bandeaux noirs, bien réguliers, encadraient :

On lui demanda :

— Et vous, madame, vous êtes indienne de nos manies modernes ? Vous n'avez pas la plus petite misère nerveuse à avouer ?

Elle parut chercher sincèrement dans ses souvenirs. Elle fit "non... non..." de la tête. Et nous avions l'impression qu'elle disait vrai, tant ce qu'on voyait et ce qu'on savait d'elle, son allure posée, sa renommée d'épouse intacte, le mettait à part des poupées mondaines qui venaient de confesser leur détraquement.

Sans doute, sa modestie s'effraya d'afficher une singularité si complète quand tout le monde, autour d'elle, avait avoué ses misères. Elle se ravisa :

— Mon Dieu... je ne veux pas dire que j'adhonne habitudelement des numéros de fiacre ou que je fasse l'inventaire de toutes mes armoires avant de me coucher... Mais pourtant l'autre jour, j'ai éprouvé quelque chose qui ressemble assez à ce dont vous parlez, si je vous ai bien compris... une sorte d'impulsion intérieure, une force qui m'oblige à accomplir immédiatement un acte indifférent, comme s'il y allait de la vie !

On exigea l'histoire, qu'elle conta de bonne grâce, avec l'air de s'excuser d'occuper l'attention d'autrui sur une si mince aventure.

— Voici ce qui m'est arrivé.

en deux mots... Il y a cinq ou six jours ; la semaine dernière... J'étais sortie avec ma fillelette Suzon, vous la connaissez ; elle a huit ans. Je la menais à son cours, car cette grande personne suit déjà des cours, et comme il faisait très beau, nous avions décidé d'aller à pied, par les Champs-Élysées et les boulevards de la maison à la rue Lafayette. Nous marchions donc gaiement, bavardant ensemble, quand, à la hauteur du rond-point, un estropié, assez jeune, se traîna devant nous en nous tendant la main, sans rien dire. J'avais mon ombrelle dans la main droite ; de la main gauche je relevai la queue de ma robe ; je confesse que je n'eus pas la patience de m'arrêter de chercher mon porte-monnaie. Je passai outre, sans rien donner au mendiant.

" Nous continuâmes à descendre les Champs-Élysées, Suzon et moi. La petite avait subitement cessé de parler, et moi-même, sans trop savoir pourquoi, je n'avais plus envie de ne rien dire.

" Nous étions à la place de la Concorde que nous n'avions pas échangé une parole depuis notre rencontre avec le mendiant. Et peu à peu, je sentais naître et grossir en moi une sorte d'inquiétude, de malaise, la sensation d'avoir accompli un acte irréparable, d'être menacée à cause de cela même d'un danger vague, dans l'avenir. D'ordinaire, je m'efforce de voir clair au-delà de moi, tant que je peux. J'examinai donc ma conscience, tout en marchant : " Voyons, me disais-je, j'ai pas commis une faute bien grave contre la charité en ne donnant rien à ce mendiant... Je n'ai jamais eu la prétention de donner à tous ceux que je rencontre. Je serai plus généreuse avec le prochain voilà tout. Mais tous nos raisonnements ne me convainquirent pas moi-même ; le mécontentement intérieur augmentait, devenait une sorte d'angoisse. Si bien que dix fois j'eus envie de m'en retourner en arrière, à l'endroit où nous avions rencontré l'homme.

Le croiriez-vous ? C'était un mauvais respect humain qui me retenait de le faire, en présence de ma fille. Nous ne valons rien du tout des que nous agissons en vue du jugement d'autrui.

" Nous étions presque au bout de notre promenade, et nous allions tourner le coin de la rue Lafayette, quand Suzon me tira doucement par ma robe pour m'arrêter.

— Maman ! fit-elle.

— Qu'est-ce que tu veux, mignonne ?

— Elle fixa sur moi ses grandes prunelles bleues et me dit gravement :

— Maman ! Pourquoi n'as-tu pas donné à ce malheureux des Champs-Élysées ?

— Comme moi, elle n'avait pas pensé à autre chose depuis notre rencontre ; son cœur était oppressé comme le mien ; seulement, meilleure que sa mère et plus sincère, elle avait son inquiétude tout simplement.

— Je n'hésitai pas un instant : " Tu as raison, ma chérie, lui dis-je.

" Nous avions marché plus vite que de coutume, sous l'obsession de notre idée fixe : une vingtaine de minutes nous restait encore, avant l'heure du cours. J'appelai un fiacre, j'y montai avec Suzon, et le cocher partit vers les Champs-Élysées, activé par la promesse d'un pourboire généreux.

" Suzon et moi, nous nous ténions par la main et je vous prie de croire que nous n'étions pas rassurées. Si le mendiant allait être parti ? Si nous ne pouvions plus le retrouver ?

" Arrivées au Rond-Point, nous sautâmes à terre ; nous inspectâmes l'avenue ; plus de mendiant. J'interrogeai une loueuse de chaises ; elle se rappela l'avoir vu : ce n'est pas, dit-elle, de nos mendiants habitués du Rond-Point ; elle ne sait pas de quel côté il s'en est allé. L'heure pressait, nous allions repartir, désolées, quand tout d'un coup Suzon aperçut l'homme, tassé sur ses talons derrière un arbre. Il dormait à l'ombre, son chapeau entre ses genoux.

" Suzon alla, sur la pointe du pied, glisser une piécette d'or dans le chapeau vide ; puis, nous remontâmes en voiture et nous retournâmes rue Lafayette. C'était absurde, je sais bien ; mais nous nous embrassâmes tous les deux comme si nous venions d'échapper à un grand péril !

La jeune femme se tut, toute rose d'avoir parlé si longtemps d'elle, en plein silence. Nous autres, qui l'avions écoutée religieusement, nous éprouvâmes la sensation d'avoir respiré de l'air très pur, ou bu de l'eau très fraîche, à même la source.

MARCEL PRÉVOST.

PILULES DE BRISTOL

Dyspepsie. Indigestion. Constipation. La Grippe. Les Maux de Tête. La Jaunisse.

Palpitation du Cœur. Perte d'Appétit. Desordres du Foie et de l'estomac.

NE MANQUENT JAMAIS

Nouvelle Société

H. & O. GAGNON Successeur de l'ancienne maison GAGNON & ROCHETTE, offrant pendant cette saison des avantages exceptionnels dans toutes les lignes

SPECIALITÉS POUR DAMES

Etoffes à Robes et à Manteaux. Soie noire et de couleur. Garnitures pour appareiller

MODISTES ET TAILLEURS DE PREMIÈRE CLASSE. COUPE GARANTIE

183 RUE SAINT-JOSEPH, Vis-à-vis l'Eglise Saint-Roch

ARBRES FRUITIERS ET D'ORNEMENT POUR LE CANADA

Prix des plants à la Pépinière du village Des Aulnaies, etc.

	Hauteur Pieds	Prix Pièces	Prix Douzains
Pommiers, variétés rustiques, assortis en fruits d'été, d'automne et de conserve pour la table et le marché.	5 à 6	60 c	\$2
Pommiers assortis.	2 à 2 1/2	25 c	\$6
Pruniers, variétés étrangères, produisant les plus grosses, les plus belles prunes connues qui obtiennent les prix les plus élevés.	5 à 6	75 c	\$8
Cerisiers de France (Richmond).	4 à 5	50 c	\$5
Poiriers, P. Marguerite, doyen d'été, Beauté Flammée	3 à 4	80 c	\$6
Groenelliers, trois variétés profitables, plants 2 ans.	15 à 25	25 c	\$2
Gadeliers, plusieurs variétés productives.	15 à 25	1.00 à 2.50	
Framboisiers, rouges, blancs et noirs, 2 le 100.		50 c	
Fraisiers "sharples" produisant des fraises de 5 à 7 pouces de tour, délicieuses, postage payé par moi.		50 c	
Vignes à raisin bleu "Champion" le plus hâtif.		50 c	
"Hartford" mûrit 8 jours plus tard.		50 c	

REMARQUES

Les pommiers que j'offre en vente résistent à notre climat et produisent de fruits magnifiques. — Assortiment de variétés les plus populaires : Astracan rouge, Wealthy, Duchesse d'Oldenburg, Fameuse, St-Laurent, E. Russet, (Sibérie), Transcendant, Hloppe, etc.

Lorsque les acheteurs me laissent le choix des variétés, je leur expédie des pommiers assortis en pommiers d'été, d'automne et d'hiver, des variétés ci-dessus et de quelques autres variétés rustiques qui produisent toutes d'excellents fruits.

LES PRUNIERS

Après vingt ans d'expérience en plantations de pruniers des plus belles variétés d'Europe et des États-Unis, je puis montrer des arbres de 15 à 20 ans, vigoureux, à belle écorce lisse, produisant abondamment les plus belles et les plus grosses prunes connues. C'est le témoignage donné par Son Excellence le gouverneur-général, le 22 septembre 1898, par l'honorable Ministre de l'Agriculture, par l'honorable J. McKintosh et d'autres qui ont eu de ces prunes magnifiques.

Les plants que j'offre en vente sont des variétés suivantes, greffées sur racines rustiques : Bradshaw, Lombard, Impériale, Reine Claude, Washington, Péd Stedling, Goutte d'Or de Coe, Philippe Ier, St-Cloud, Violet, Perdrigon.

ARBRES D'ORNEMENT

	Hauteur Pieds	Prix Pièces	Prix Douzains
Ormes — Blanc d'Amérique, bien connu.	8 à 9	75 cts	\$8.00
Erables — à feuilles argentées, très bel arbre, croît rapidement.	6 à 8	60 cts	6.00
Erables — "Negundo", à croissance rapide.	5 à 7	40 c	4.00
Peupliers — à feuilles argentées ; superbes pour brisements, croît vite même en terre pauvre.	4	25 cts	3.00
Bois blanc — "Linden American"	6 à 8	75 cts	8.00
Noyer tendre — "Butter Nut", très bel arbre, rustique, nois superbe.	4	50 cts	4.00
Noyer Noir — Cet arbre à bois précieux mérite d'être planté dans toute la province. Le succès obtenu par l'honorable Joly, à L'Oratoire, prouve que ce bel arbre est rustique et vigoureux sous notre climat.	2 à 3	25 cts	2.50
Hêtre — "Beech American", Plants de 12 à 16 pos.		15 cts	
Hêtre — "Beech European"	4 à 5	60 cts	6.00
Catalpa — "Speciosa", arbre à belle floréence, a réussi parfaitement chez l'hon. Joly.	5 à 6	60 cts	6.00
Châtaignier — Am. Sweet Chestnut, 12 à 18 pos.		20 cts	2.00
Talipotier — "Leucodendron" (Taip tree), feuillage unique. Ce bel arbre demande d'être protégé en hiver.	2 à 3	25 cts	
Maronnier, portant des fleurs de 10 à 12 pouces de longueur, suivies de châtaignes. Arbre magnifique à feuillage remarquable. Plants de.	5 à 6	\$1	
Sauces Pleureuses — "Kilmarnock", superbe pour cimetières.	5	\$1	
Bouleau Européen — "Cut leaved weeping", Le plus bel arbre d'ornement.	5 à 6	\$1	

PLANS D'ARBUSTES À FLEURS

Plantez un assortiment d'arbustes rustiques fleurissant du printemps à l'automne et vous éviterez le trouble qu'occasionne la culture

FEUILLETON DU CULTIVATEUR

12

PAILLASSE

ROMAN INEDIT

PAR

ADOLPHE D'ENNERY

DEUXIEME PARTIE.

(Suite)

L'atelage, après avoir relenti son allure, tourna et vint faire halte devant le "Soleil d'Or". Grelu se précipita pour recevoir le voyageur. Mais déjà celui-ci avait sauté lestement hors de la voiture. C'était environ un homme de trente ans, de taille moyenne, assez bien pris. Son costume était celui d'un gentilhomme, mais à la mode nouvelle et non pas tel que le portaient les émigrés retardataires. Il avait le geste vif, les traits accentués, le teint bistre, et l'ensemble de sa physionomie extrêmement mobile eût été sympathique, sans l'expression dédaigneuse des yeux noirs, trop enfoncés dans l'orbite et trop rapprochés du nez très aquilin.

Il n'eut pas plus tôt mis pied à terre, qu'il se démena comme un beau diable, gesticulant, le verbe haut, avec un accent gascon prononcé.

—Hé! Hé! Quelqu'un! L'aubergiste!

Et avec un Grelu, incliné respectueusement, son bonnet à la main :

—C'est toi, l'aubergiste, hein?

—L'hôtelier, monsieur, pour vous servir, répondit avec dignité Grelu vexé de s'entendre tutoyer et qualifier d'un appellation qui le diminuait dans la hiérarchie professionnelle.

—Hôtelier! Aubergiste! Qu'im porte? continua le voyageur. Si ton enseigne n'est pas menteuse, tu loges à pied et à cheval, n'est-ce pas?

—Oui, monsieur.

—Tu viens à boire et à manger?

—Oui, monsieur.

—Eh bien! Je viens de courir deux lieues d'une traite, à travers un chien de pays, sur des routes sans un pouce d'ombre; je suis gris de voussière, accablé de chaleur. Donne-moi une chambre et sers-moi à déjeuner, vivement.

Maitre Grelu et son client entrèrent dans l'hôtelier. Quand ils furent seuls dans la salle, l'hôtelier, quittant son attitude obéissante, se campa devant l'inconnu, l'air grave, presque solennel.

—Avant toute chose, dit-il, je prierais monsieur de vouloir bien énoncer ses nom et qualité.

—La singulière question! Et si le monsieur de vouloir voyager inconnu?

—Ça n'est pas permis chez nous en ce moment, j'ai des ordres.

—De qui?

—De l'autorité royale.

—Bingo! Respectons l'autorité royale. Je suis le chevalier Goutron de Rollac, ancien officier. Est-ce satisfait? Maintenant, conduis-moi à ma chambre, vivement!

—Un instant. Je demanderais en outre à monsieur le chevalier de vouloir bien exhiber ses papiers.

Le voyageur récria :

—Ah! par exemple, ceci est un peu fort! Il me semble que ma parole... Est-ce que tu le permets d'en douter, maitre? Prends garde que je te frotte les oreilles.

—Prenez garde vous-même de vous mettre dans un mauvais cas, répliqua Grelu, se réjouissant d'avance, à part lui, de la revanche qu'il allait prendre des familiarités offensantes du chevalier.

—Dans un mauvais cas?

—Oui, monsieur, vous vous révoltez contre les injonctions du magistrat de la commune.

—Le magistrat de la commune? Qui ça? Le maire? Ou est-il, ce maire, que je lui fasse mon compliment de la façon dont les instructions sont exécutées par un faquin de cabaretier... Le sang me bout. Ou est-il, cadédis?

—Il est absent, mais il y a l'adjoint.

—Ou est-il, l'adjoint, mordieu?

—Devant vous; c'est moi, Florentin Grelu.

—C'est... toi... C'est... Vous!...

Le chevalier, changeant prestement d'attitude, comme un homme qui ne se déconcerne pas pour si peu, se déconcerta d'un geste cérémonieux et s'inclina :

—Monsieur l'adjoint, veuillez agréer mes sincères excuses... J'ignorais... Je ne pouvais deviner...

Et, tirant d'un portefeuille un parchemin couvert de signatures et de cachets :

—Tenez, voici mon brevet d'officier.

Maitre Grelu prit le parchemin, lut en bredouillant et non sans difficulté les diverses mentions qui y étaient portées, puis, le rendant à son propriétaire :

—Bien, bien! dit-il, nous voyons à qui nous avons affaire.

Convaincu qu'il avait affaire à un personnage d'importance, chargé d'une mission officielle, il le conduisit à la plus belle chambre de l'hôtelier, et l'y installa avec mille attentions empressées. Une demi-heure plus tard, le chevalier de Rollac débarrassé de la poussière du voyage, rajusté, pimpant, était assis devant un succulent déjeuner dans une salle dont la fenêtre grande ouverte donnait sur la place du village. Maitre Grelu allait et venait, la serviette sous le bras, surveillant le service fait par une jeune et accorte chambrière, aux petits soins pour son client, s'informant de ses désirs, lui vantant sa cuisine et sa cave.

Le chevalier, quoiqu'il parût un peu préoccupé, mangeait de bon appétit et buvait ferme. Vers la fin du repas, qu'il expédia assez rapidement, sans parler beaucoup, il redevenait loquace.

—Eh bien! maitre Grelu, dit-il, tout en dégustant un verre de vieux genévrier, vos administrés s'amusent aujourd'hui.

—Dame! monsieur le chevalier, c'est la fête du village.

—Mais, dites-moi, cette fête avait amené ici une grande affluence. Si j'ai bien vu, tout à l'heure c'est une véritable foire; les marchands abondent sur la place; il y a aussi des salimbanques, sans doute?

—Des marchands, répondit Grelu, certes, il en est venu de dix lieues à la ronde, et plus que je n'en puis loger. Pour ce qui est des baladins, je n'en ai point vu un seul. C'est étonnant, et même j'en faisais la réflexion à part de moi. D'ordinaire, nous recevons à la mairie, les jours de foire, plus de demandes de permission que nous n'en accordons à cause de l'emplacement qui est mesuré.

Rollac eut un geste d'humeur; son visage se rembrunit, exprimant une vive déception.

—Quoi! s'écria-t-il en se levant de table, pas un seul baladin! Cadédis! Je n'ai pas de chance. Oui, maitre Grelu, vous voyez devant vous un homme que le guignon poursuit.

Il murmura en a part :

—Pourtant, mes renseignements étaient précis; on m'avait assuré que ce Belpégor...

Puis il reprit tout haut :

—Mais, maitre Grelu, une fête sans baladins est une fête incomplète, une fête manquée, mordieu!

—Ce n'est pas ma faute, monsieur le chevalier, balbutia l'hôtelier interloqué.

—Hé! je ne dis pas que ce soit votre faute, je dis que je suis contrarié au dernier point de ce contretemps.

—Monsieur, prise donc beaucoup les faiseurs de tours?

—Si je les prise? Je crois bien, acrédié! C'est un goût particulier que j'ai contracté...

en voyageant.

—Quel original! pensa Grelu.

Et, cherchant à calmer son noble client, qu'il avait tout intérêt à ménager :

—Monsieur le chevalier a raison, je partage son goût : les baladins, sont très amusants. Mais que monsieur le chevalier veuille bien patienter. Il n'est guère plus de midi, il peut s'en présenter.

—J'en accepte l'augure. En attendant, ne perdons pas notre temps. Indiquez-moi donc la demeure du grand bailli de Courgemont.

—Monsieur veut dire "feu M. le grand bailli"?...

—Comment, feu?...

Toujours le guignon. Alors M. de Courgemont vient de dépasser tout express pour me narguer, car, il y a quelques jours à peine, notre ami commun, le duc de Montbazou, ignorait cet événement.

—Mais, fit l'hôtelier, je n'ai pas dit que M. de Courgemont était mort. Il est bien vivant et bien portant pour son âge; j'entends seulement qu'il n'est plus grand bailli, puisque le bailliage a été supprimé et n'a pas été rétabli.

—L'animal! il m'a causé une émotion avec son "feu"! s'écria Rollac. Ouf! j'en ai la respiration coupée.

Puis, se reprenant :

—Pardonnez-moi, maitre Grelu; vous avez parlé de l'esprit, savez-vous?

—Monsieur le chevalier me flatte.

—Non pas; mais parlons sérieusement. J'ai besoin de voir sans retard M. Courgemont. Sa demeure ne doit pas être bien

loin d'ici; car, si je ne me trompe, nous sommes sur ses terres.

—M. de Courgemont n'a plus de terres, objecta Grelu.

—Allons donc!

—Tout a été confisqué pendant l'émigration, et, quand il est revenu au mois d'avril dernier, il n'a plus retrouvé ça à lui.

Et l'hôtelier, d'un geste expressif, fit claquer son ongle sous une dent.

—Le pauvre homme! dit le chevalier d'un ton de compassion, il a eu moins de bonheur que le duc.

Enfin, il habite bien quelque part?

—Oui, monsieur, la moitié d'une aile de son ancien château d'une rue du propriétaire actuel lui loue.

—Quel homme est ce M. de Courgemont? demanda le voyageur.

—Un excellent homme, déclara Grelu; il n'a qu'une marotte : rentrer en possession de ses biens et de sa charge. Mais, ajouta-t-il, si monsieur le chevalier est pressé de voir notre ancien seigneur, il n'aura pas la peine de faire beaucoup de pas. Tenez, le voici précisément qui vient de ce côté avec sa société.

Et par la fenêtre ouverte, l'hôtelier entendit le bras dans la direction de la place.

On voyait, en effet, s'avancer sous les tilleuls un groupe de trois personnes. Ce groupe se composait de M. de Courgemont, un grand vieillard maigre, de haute stature, l'ami intime et le contemporain du duc de Montbazou, qui, après avoir passé en Angleterre la majeure partie des jours d'exil, était rentré en France à la chute de Napoléon; de la douairière de Vermandois, sa sœur, moins âgée que lui de quelques années seulement, et du vicomte Hercule leur petit neveu, un cadet de vingt ans.

Maitre Grelu n'eut pas plus tôt indiqué les voyageurs à Rollac, que celui-ci, sortant de l'auberge, se précipita impétueusement à leur rencontre, et les aborda, chapeau bas, avec force courbettes.

—Monsieur!... Madame!... Votre très humble serviteur... Veuillez agréer mes excuses les plus respectueuses, si je me présente à vous ainsi, sans crier gare! J'allais de ce pas me rendre à votre château et solliciter la faveur d'être reçu, quand on m'a signalé votre présence sur cette place. Alors, je n'ai pas résisté au désir de vous offrir mes hommages. Ce désir, l'objet de ma démarche et la lettre de M. le duc de Montbazou, dont je suis porteur, plaideront pour moi.

Tout cela avait été débité avec une telle volubilité, que M. de Courgemont était resté interdit. Revenu de la surprise que la brusque irruption et la non moins brusque apostrophe de ce personnage inconnu, l'ex-grand bailli salua à son tour.

—Pardonnez-moi, dit-il, à qui j'ai l'honneur de parler?

—Ah! c'est vrai, s'écria le chevalier, j'ai oublié de me nommer. J'aurais dû commencer par là, paisangué!... Quelle étourderie! Ah! ah! N'en accusez que ce diable de tempérament gascon, vif comme la poudre, monsieur... Je suis le chevalier de Rollac.

—Le chevalier de Rollac! répéta de Courgemont avec un haut-le-corps, en braquant sur son interlocuteur ses yeux étonnés, où se lisait une sorte de stupeur.

—Lui-même, appuya le voyageur.

—Mais alors, vous êtes mon petit cousin!

—Ah! hé! j'y ai songé, cousin, j'y ai songé; mais l'entre-prise présente d'ailleurs de difficultés; d'autres, moins tenaces que moi, seraient déjà rebutés.

—Vous n'avez rien trouvé?

—Si fait! une piste, qui, à première vue, m'avait paru excellente, et c'est en la suivant que je suis venu échouer ici.

—Ehonoré.

—C'est le mot. Figurez-vous, mon cousin, que, le mois dernier, je me lance sur les traces d'une troupe de baladins, dont la présence à la foire St-Laurent avait attiré mon attention. On m'avait affirmé qu'ils se rendaient dans le département du Nord. Je me jette en chaise de poste, comptant bien les rattraper promptement malgré leur avance. Je ne vous raconterai

—Pas même un vieil assignat de cinq livres.

La douairière, inquiète, lança au petit-cousin un regard oblique, absolument dépourvu de bienveillance.

—Vous n'êtes pas venu ici, je pense, pour solliciter notre assistance pécuniaire, dit-elle d'une voix aigre.

—Oh! belle dame, protesta le chevalier, pouvez-vous croire?

—Car si tel était votre dessein, continua Mme de Vermandois, vous seriez trompé d'adresse. Nous n'avons rien de plus, monsieur; nous sommes sur la paille.

—Ma sœur! fit M. de Courgemont d'un ton suppléant.

Mais la douairière était lancée, et l'on aurait plutôt empêché la rivière de couler, que la vieille dame de parler. Elle poursuivit :

—Oui, monsieur, sur la paille, on peut s'en faire. A notre rentrée en France, nous avons trouvé nos biens volés, dévastés, par tagés.

Pour couper court à ces récriminations, M. de Courgemont reprit :

—Oui, grand-tante, approuva Hercule, qui visiblement pensait à autre chose.

—Mais, mon cher cousin, vous ne nous avez pas encore dit ce qui vous amène ici.

Ce serait déjà fait, répondit Rollac, si madame ne s'était méprise sur mes intentions. Oh! je ne lui en garde pas rancune. Tel que vous me voyez, je suis en disponibilité, et je cours en chaise de poste après la fortune.

—Ma sœur vous a donné à entendre, un peu sèchement Rollac, si madame ne s'était méprise sur mes intentions. Oh! je ne lui en garde pas rancune. Tel que vous me voyez, je suis en disponibilité, et je cours en chaise de poste après la fortune.

—Ma sœur vous a donné à entendre, un peu sèchement Rollac, si madame ne s'était méprise sur mes intentions. Oh! je ne lui en garde pas rancune. Tel que vous me voyez, je suis en disponibilité, et je cours en chaise de poste après la fortune.

—Ma sœur vous a donné à entendre, un peu sèchement Rollac, si madame ne s'était méprise sur mes intentions. Oh! je ne lui en garde pas rancune. Tel que vous me voyez, je suis en disponibilité, et je cours en chaise de poste après la fortune.

—Ma sœur vous a donné à entendre, un peu sèchement Rollac, si madame ne s'était méprise sur mes intentions. Oh! je ne lui en garde pas rancune. Tel que vous me voyez, je suis en disponibilité, et je cours en chaise de poste après la fortune.

—Ma sœur vous a donné à entendre, un peu sèchement Rollac, si madame ne s'était méprise sur mes intentions. Oh! je ne lui en garde pas rancune. Tel que vous me voyez, je suis en disponibilité, et je cours en chaise de poste après la fortune.

—Ma sœur vous a donné à entendre, un peu sèchement Rollac, si madame ne s'était méprise sur mes intentions. Oh! je ne lui en garde pas rancune. Tel que vous me voyez, je suis en disponibilité, et je cours en chaise de poste après la fortune.

—Ma sœur vous a donné à entendre, un peu sèchement Rollac, si madame ne s'était méprise sur mes intentions. Oh! je ne lui en garde pas rancune. Tel que vous me voyez, je suis en disponibilité, et je cours en chaise de poste après la fortune.

—Ma sœur vous a donné à entendre, un peu sèchement Rollac, si madame ne s'était méprise sur mes intentions. Oh! je ne lui en garde pas rancune. Tel que vous me voyez, je suis en disponibilité, et je cours en chaise de poste après la fortune.

—Ma sœur vous a donné à entendre, un peu sèchement Rollac, si madame ne s'était méprise sur mes intentions. Oh! je ne lui en garde pas rancune. Tel que vous me voyez, je suis en disponibilité, et je cours en chaise de poste après la fortune.

—Ma sœur vous a donné à entendre, un peu sèchement Rollac, si madame ne s'était méprise sur mes intentions. Oh! je ne lui en garde pas rancune. Tel que vous me voyez, je suis en disponibilité, et je cours en chaise de poste après la fortune.

—Ma sœur vous a donné à entendre, un peu sèchement Rollac, si madame ne s'était méprise sur mes intentions. Oh! je ne lui en garde pas rancune. Tel que vous me voyez, je suis en disponibilité, et je cours en chaise de poste après la fortune.

—Ma sœur vous a donné à entendre, un peu sèchement Rollac, si madame ne s'était méprise sur mes intentions. Oh! je ne lui en garde pas rancune. Tel que vous me voyez, je suis en disponibilité, et je cours en chaise de poste après la fortune.

—Ma sœur vous a donné à entendre, un peu sèchement Rollac, si madame ne s'était méprise sur mes intentions. Oh! je ne lui en garde pas rancune. Tel que vous me voyez, je suis en disponibilité, et je cours en chaise de poste après la fortune.

—Ma sœur vous a donné à entendre, un peu sèchement Rollac, si madame ne s'était méprise sur mes intentions. Oh! je ne lui en garde pas rancune. Tel que vous me voyez, je suis en disponibilité, et je cours en chaise de poste après la fortune.

—Ma sœur vous a donné à entendre, un peu sèchement Rollac, si madame ne s'était méprise sur mes intentions. Oh! je ne lui en garde pas rancune. Tel que vous me voyez, je suis en disponibilité, et je cours en chaise de poste après la fortune.

—Ma sœur vous a donné à entendre, un peu sèchement Rollac, si madame ne s'était méprise sur mes intentions. Oh! je ne lui en garde pas rancune. Tel que vous me voyez, je suis en disponibilité, et je cours en chaise de poste après la fortune.

—Ma sœur vous a donné à entendre, un peu sèchement Rollac, si madame ne s'était méprise sur mes intentions. Oh! je ne lui en garde pas rancune. Tel que vous me voyez, je suis en disponibilité, et je cours en chaise de poste après la fortune.

—Ma sœur vous a donné à entendre, un peu sèchement Rollac, si madame ne s'était méprise sur mes intentions. Oh! je ne lui en garde pas rancune. Tel que vous me voyez, je suis en disponibilité, et je cours en chaise de poste après la fortune.

—Ma sœur vous a donné à entendre, un peu sèchement Rollac, si madame ne s'était méprise sur mes intentions. Oh! je ne lui en garde pas rancune. Tel que vous me voyez, je suis en disponibilité, et je cours en chaise de poste après la fortune.

—Ma sœur vous a donné à entendre, un peu sèchement Rollac, si madame ne s'était méprise sur mes intentions. Oh! je ne lui en garde pas rancune. Tel que vous me voyez, je suis en disponibilité, et je cours en chaise de poste après la fortune.

—Ma sœur vous a donné à entendre, un peu sèchement Rollac, si madame ne s'était méprise sur mes intentions. Oh! je ne lui en garde pas rancune. Tel que vous me voyez, je suis en disponibilité, et je cours en chaise de poste après la fortune.

—Ma sœur vous a donné à entendre, un peu sèchement Rollac, si madame ne s'était méprise sur mes intentions. Oh! je ne lui en garde pas rancune. Tel que vous me voyez, je suis en disponibilité, et je cours en chaise de poste après la fortune.

—Ma sœur vous a donné à entendre, un peu sèchement Rollac, si madame ne s'était méprise sur mes intentions. Oh! je ne lui en garde pas rancune. Tel que vous me voyez, je suis en disponibilité, et je cours en chaise de poste après la fortune.

—Ma sœur vous a donné à entendre, un peu sèchement Rollac, si madame ne s'était méprise sur mes intentions. Oh! je ne lui en garde pas rancune. Tel que vous me voyez, je suis en disponibilité, et je cours en chaise de poste après la fortune.

—Ma sœur vous a donné à entendre, un peu sèchement Rollac, si madame ne s'était méprise sur mes intentions. Oh! je ne lui en garde pas rancune. Tel que vous me voyez, je suis en disponibilité, et je cours en chaise de poste après la fortune.

—Ma sœur vous a donné à entendre, un peu sèchement Rollac, si madame ne s'était méprise sur mes intentions. Oh! je ne lui en garde pas rancune. Tel que vous me voyez, je suis en disponibilité, et je cours en chaise de poste après la fortune.

—Ma sœur vous a donné à entendre, un peu sèchement Rollac, si madame ne s'était méprise sur mes intentions. Oh! je ne lui en garde pas rancune. Tel que vous me voyez, je suis en disponibilité, et je cours en chaise de poste après la fortune.

—Ma sœur vous a donné à entendre, un peu sèchement Rollac, si madame ne s'était méprise sur mes intentions. Oh! je ne lui en garde pas rancune. Tel que vous me voyez, je suis en disponibilité, et je cours en chaise de poste après la fortune.

—Ma sœur vous a donné à entendre, un peu sèchement Rollac, si madame ne s'était méprise sur mes intentions. Oh! je ne lui en garde pas rancune. Tel que vous me voyez, je suis en disponibilité, et je cours en chaise de poste après la fortune.

—Ma sœur vous a donné à entendre, un peu sèchement Rollac, si madame ne s'était méprise sur mes intentions. Oh! je ne lui en garde pas rancune. Tel que vous me voyez, je suis en disponibilité, et je cours en chaise de poste après la fortune.

—Ma sœur vous a donné à entendre, un peu sèchement Rollac, si madame ne s'était méprise sur mes intentions. Oh! je ne lui en garde pas rancune. Tel que vous me voyez, je suis en disponibilité, et je cours en chaise de poste après la fortune.

—Ma sœur vous a donné à entendre, un peu sèchement Rollac, si madame ne s'était méprise sur mes intentions. Oh! je ne lui en garde pas rancune. Tel que vous me voyez, je suis en disponibilité, et je cours en chaise de poste après la fortune.

—Ma sœur vous a donné à entendre, un peu sèchement Rollac, si madame ne s'était méprise sur mes intentions. Oh! je ne lui en garde pas rancune. Tel que vous me voyez, je suis en disponibilité, et je cours en chaise de poste après la fortune.

—Ma sœur vous a donné à entendre, un peu sèchement Rollac, si madame ne s'était méprise sur mes intentions. Oh! je ne lui en garde pas rancune. Tel que vous me voyez, je suis en disponibilité, et je cours en chaise de poste après la fortune.

—Ma sœur vous a donné à entendre, un peu sèchement Rollac, si madame ne s'était méprise sur mes intentions. Oh! je ne lui en garde pas rancune. Tel que vous me voyez, je suis en disponibilité, et je cours en chaise de poste après la fortune.

pas le menu de la course folle à laquelle je me livrai, brûlant les étapes, crevant des chevaux, arrivant trop tard, dépité à chaque instant par les crochets que s'amusaient à décrire, pour me faire danser, ces maudits bateleurs, ennemis jurés de tout itinéraire régulier.

Enfin, après cent et cent péripéties, je crois, d'après les propos d'un aubergiste qui les a hébergés, acquiescé la certitude qu'il ont décidé de venir à Courgemont pour le jour de la fête du village. J'arrive ce matin à Courgemont, sûr de mon fait... mais pas plus de baladins que de beurre en broche! Mordieu! ces coquins m'ont encore brûlé la politesse! Ah! mon cousin, vous voyez un homme désespéré, furieux, et, n'était le plaisir de me trouver en famille, je rebrousse chemin sur-le-champ, paisangué!

—Mon cher chevalier, fit M. de Courgemont, je déplore sincèrement votre déconvenue. Mais prenez patience, tout n'est pas perdu.

Tout en causant, M. de Courgemont et "sa société", pour employer l'expression de maitre Grelu, étaient revenus à leur point de départ et se frayèrent difficilement un passage à travers la foule endimanchée, où leur présence provoquait maints commentaires irrévérencieux. Les loustics du village se poussaient du coude et les montraient au doigt par derrière, en échangeant des propos comme ceux-ci :

—As-tu remarqué le tricorne du ci-devant grand-bailli? On dirait la tête d'un mannequin à effrayer les oiseaux.

—Relève-moi donc Mme la comtesse de Pimboche!

—Et ce nigaud avec ses mollets de cigogne!

—Et cet autre olibrius qui n'est pas d'chez nous, avec son haut parler et ses bras qui se démentent comme des ailes de moulin à vent!

Sous une tente, les buveurs choquaient leurs verres. L'orchestre rustique, composé du ménestrier, assisté de deux amateurs de bonne volonté, préludait par une ritournelle. Maitre Grelu, en rupture de fourneaux, vêtu d'un habit bien barbeau à boutons dorés et d'un pantalon de nankin, chaussé d'escarpins, cravaté de blanc, s'apprêtait à ouvrir le bal.

Tout à coup une bruyante fanfare éclata du côté de la route de Landrecies, étouffant de ses accents cuivrés les sons grêles du crin-crin et de la musette. Et l'on vit apparaître, à une des extrémités de la place, une vieille berline découverte, traînée par un non moins vieux cheval blanc. Aussitôt, ce ne fut qu'un cri :

—Des baladins! Des baladins!

En un instant, les boutiques, les buvettes en plein air, le bal furent désertés; tout le monde se précipita en masses vers les nouveaux venus. Leur arrivée était d'autant plus chaleureusement accueillie, qu'elle était inattendue. Le chevalier, comme bien on pense, s'était élancé à leur rencontre, en s'écriant avec une joie exubérante :

—Cadédis! ce sont eux!

Sans cérémonie, brusquement il avait laissé en plan, derrière lui, M. de Courgemont, la douairière et le pauvre Hercule tout ahuri, pour se mêler à la cohue des badauds, où il jouait des coudes si vigoureusement, afin de se glisser au premier rang, que Jean Joson, bousculé, ne put retenir sa langue :

—Quel pitié! dit-il, croit-on point que ce beau monsieur de la ville n'a jamais rien vu!

NOUVELLES DIVERSES

Les directeurs de l'exposition de Chicago ont résolu d'ouvrir le parc au public le dimanche, en dépit de la condition à laquelle le congrès a voté les subsides à cette fin. M. Edwin Nolan, président du comité de législation, a exprimé l'avis que cette condition du congrès ne s'applique qu'aux édifices qui contiennent les objets exposés, lesquels resteront fermés. Quant au parc, il restera ouvert.

M. Cormier, ancien député du comté d'Ottawa, a été nommé garde-forestier et protecteur des forêts pour la région de l'Ottawa. M. Cormier a été autrefois dans le commerce de bois.

La "Gazette du Canada" contient la nomination de M. J. E. Méthot, d'Arthabaskaville, en qualité d'officier-réviseur pour le comté de Drummond et Arthabaska, en remplacement de M. L. G. Barthe, décédé.

Le gouvernement fédéral a réengagé le professeur Robertson, pour la position de commissaire de l'industrie laitière, pour une autre période de trois ans, avec un salaire de \$5,000.

On a célébré mardi à Québec le cinquantième anniversaire de l'ordination de Mgr Tanguay. Il y a eu à cette occasion une grande démonstration religieuse.

Les deux retraites ecclésiastiques du diocèse de St-Hyacinthe auront lieu dans le cours du mois d'août, au Séminaire de St-Hyacinthe. La première, qui sera suivie par les vicaires, commencera le 9 et se terminera le 15; la seconde se fera du 18 au 24 et sera close par les cérémonies du Synode dont la durée ne sera que d'un jour.

Les membres du barreau du district de St-François ont adopté une résolution demandant au gouvernement de choisir le nouveau sheriff de St-François parmi les avocats.

Deux excellents nouvelles au sujet des semailles arrivent de toutes les parties du Manitoba et des Territoires. Les semailles de blé seront terminées presque partout dans huit jours. En divers endroits, le grain à commencer à lever. L'étendue du terrain ensemencé est partout plus considérable qu'habituellement.

Le 25 mai prochain sera la centième anniversaire de l'ordination du premier prêtre aux Etats-Unis. Celui qui eut cet honneur fut l'abbé Etienne Théodore Badin, né à Orléans, France, le 17 juillet 1768 et émigré en Amérique au commencement de la révolution française, alors qu'il n'était que sous-diacon. Après avoir exercé le ministère dans le Kentucky, l'Ohio, l'Indiana, l'Illinois et le Maryland, l'abbé Badin retourna en France, où il mourut à l'âge de 85 ans.

Le chemin de fer New-York Central vient d'être doté d'une nouvelle locomotive rapide. C'est le No. 999. Elle sera exhibée à Chicago. Elle a parcouru 112 milles dans une heure. C'est la plus grande vitesse qui ait encore été obtenue. Attachée au train dit "Empire State Express", elle a franchi la distance entre Syracuse et Buffalo au taux de 102 milles à l'heure.

M. Olivier Pichette, président de l'Association des étudiants dentistes de la province de Québec, Les Franchers, Gaston Maillet, Gustave Lemieux et C. Trepoit viennent d'être admis avec grand succès à la pratique de la chirurgie dentaire.

Dans l'Assemblée Législative de Terrebonne l'autre jour, en réponse à un député, le premier ministre a dit que bien qu'en faveur de l'annexion au Canada, il ne cherchait pas à pousser l'île vers cette union à moins que demande soit faite par le peuple d'une manière non équivoque. Une résolution en faveur de l'annexion a été rejetée par une forte majorité.

Les Chevaliers du Travail du district No. 19 ont refusé de prendre part à la célébration de la fête nationale. Ils disent que les nouveaux règlements de l'association St-Jean-Baptiste ont été rédigés de façon à exclure les ouvriers des fonctions d'officiers supérieurs de leur société.

Le tombeau de Mahomet est conservé de diamants, de saphirs et de rubis qu'on évalue à \$10,000,000.

Le "Tribune" annonce la reprise prochaine de la publication de l'"Estandard".

Le Dr Lachapelle et ses collègues du bureau d'hygiène sont partis mardi pour la Grosse Ile.

Lady Caron et lady Thompson partiront du Havre le 26 courant à bord de la "Bretagne" pour revenir au pays.

Le gouvernement de Québec vient de destituer deux Canadiens français employés au département des terres de la Couronne à Ottawa, pour les remplacer par deux Anglais.

Ce qu'on avait annoncé, il y a plusieurs jours, au sujet de la Rose d'or, est officiellement confirmé aujourd'hui. Le Pape enverra décidément la Rose d'or, cette année, à la reine des Belges.

De nombreuses facilités de banques et maisons de courtage se sont ajoutées à celles de la semaine dernière. L'état général du marché est cependant meilleur.

M. Ernest Wiman a été obligé de faire une cession générale de ses biens. Son passif s'élève à plus d'un million de piastres. Il y a quelques années, il était coté à plusieurs millions. M. Wiman est un homme très entreprenant. Il est entré dans la vie comme garçon de bureau, à Toronto. Adversaires comme amis doivent regretter sa chute. Malgré son séjour aux Etats-Unis, il est resté citoyen britannique.

M. F. J. Pinfold, Hyde's Mills, Wis. E.-U., écrit : J'ai été affligé du mal de

tête durant 25 ans, mais depuis que je me sers de la Diamond Vera-Cura je n'en ai pas eu une seule attaque. Chez les pharmaciens ou envoyés sur réception du prix, 25cts. Adresse : E. A. Wilson, Toronto.

Un marchand de farine à commission de Québec s'est enfui un de ces jours derniers en laissant \$2,000 de dettes et après avoir emporté le produit de la vente d'une vingtaine de chars de fleur obtenue frauduleusement, soit une somme de \$12,000 à \$15,000.

On le croit aux Etats-Unis. La fleur appartient à des marchands de Toronto.

L'hon. John McIntosh, qui était dans une place d'eau de l'Etat du Colorado, vient de télégraphier qu'il est rendu à Chicago où il s'est remis à ses fonctions de commissaire de l'exposition. M. McIntosh n'est pas encore parfaitement rétabli; mais il est en état de se remettre à un travail modéré.

On croit à Ottawa dans les cercles officiels, que lord Aberdeen va bientôt nommé chevalier de la Croix ainsi que le chevalier grand-croix de St-Michel et St-George. L'ex-orateur du sénat, M. Miller, et l'hon. M. Blake recevraient aussi des honneurs royaux.

Le président Cleveland a fait les nominations de consuls suivants : A Winnipeg, M. G. Givens, de l'Arkansas; aux Trois-Rivières, P. Q. Frs. X. Belleau, du Maine.

Au prochain consistoire qui aura lieu la première semaine de juin à Rouen ou dit que le Pape créera 5 nouveaux cardinaux.

Vers cinq heures l'autre matin, une détonation dans le corps de garde à la citadelle de Québec faisait accourir officiers et soldats. Le soldat Hull s'était suicidé en se tirant un coup de carabine dans la tête. Il paraissait sombre et chagrin depuis quelques jours. C'était un vétéran de l'armée anglaise.

Un étrange affaire vient d'avoir pour théâtre l'endroit appelé baie des Mille Vaches, sur la côte nord de St-Laurent, près de Tadoussac. Il y a une couple de semaines, l'enfant d'un nommé Bouchard naissait avec une infirmité, qui mit le père au désespoir. Bouchard se mit en frais de lui faire subir une opération, et le résultat de son ignorance fut la mort de son enfant âgé de six jours.

Le coroner de l'endroit tint une enquête et le jury rendit un verdict de meurtre contre Bouchard, tout en déclarant l'arrestation. Mais l'accusé offrit des résistances et il devint nécessaire d'envoyer la police provinciale à Mille Naches. Deux constables sont partis mardi matin pour Tadoussac et de là pour Mille Vaches.

Le P. McGlynn est attendu prochainement à Rome. Il a demandé à la Propagande de lui obtenir une audience de Léon XIII.

La sentence de mort prononcée contre Anderson Venney, le barbier nègre d'Amherstburg, qui a coupé le cou à sa femme a été commuée en emprisonnement à vie.

Venney qui devait monter à l'échafaud la semaine prochaine, sera conduit au pénitencier de Kingston.

Les directeurs de la Cie d'Exposition Provinciale se sont réunis sous la présidence de l'hon. L. Turville. Les directeurs de l'exposition attendent la décision du conseil de ville relativement au bonus de \$10,000 demandé, avant de parler des préparatifs de la foire annuelle.

Le record avait à juger, mardi matin, un triste personnage. Philippe Jones, fabricant de cigares, était accusé d'avoir frappé sa femme et ses deux enfants et de les avoir mis à la porte de sa maison, à peine vêtus.

Le misérable fait d'assez bonnes affaires, mais il est adonné à l'ivrognerie et ce n'est pas la première fois qu'il se porte à des voies de faits sur sa femme et ses enfants. Sa femme voulait que le record lui donnât une leçon pour lui enseigner la sobriété.

Le record a été sévère; il a condamné Jones à 15 jours de prison et à \$10 ou 15 autres jours pour assaut sur sa petite fille. Le record a ajouté que s'il n'avait pas craint de causer du tort à la fabrique de Jones il eût condamné ce dernier beaucoup plus sévèrement.

Le cardinal Gibbons a reçu de Rome un cablegramme lui annonçant les nominations suivantes dans l'épiscopat américain : Mgr Kaine, de Wheeling, est nommé coadjuteur de l'archevêque de St-Louis, avec droit de succession. Dubuque est érigé en archevêché, avec Mgr H. Hennessy, comme premier titulaire. Mgr Burke est transféré de l'épêché de Cheyenne à celui de Saint-Joseph, Missouri.

On mande de Londres que les grandes compagnies de navigation se plaignent de ce qu'elles n'ont encore reçu aucune demande de passages de première classe pour Chicago. La compagnie Guion, la compagnie Américaine et la compagnie Hambourg ont passé quelques contrats, mais ils s'appliquent uniquement à des passagers de seconde classe. Le nombre total de ces derniers pour l'ensemble de ces compagnies ne dépasse pas deux mille.

Les compagnies françaises et allemandes accusent la même pénurie de voyageurs.

Un individu de New-York, prétendant s'appeler George Philips et faisant partie d'une de ces bandes d'escrocs qui prétendent vendre de la fausse monnaie, mais qui, en réalité, ne remettent au naïfs campagneurs que des laissez prendre à leurs promesses que du papier de rebut, se nœut à l'hôpital St-Catherine, à Brooklyn, de blessures qui lui ont été infligées à coups de revolver par l'une de ses victimes.

Samedi, Mgr Decelles a présidé la cérémonie d'une profession religieuse à l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe.

Les nouvelles professes sont : Sœur Moisan, née Emma Moisan, de Putnam, Conn.; sœur St-Joseph, née Rose Préfontaine, de St-Eustache, Mann.; sœur Marie de Bonsecours, née Elise Caron, de Shawinigan; sœur du St Nom de Marie, née Marie Caron de Shawinigan; sœur St-François Régis, née Rosalie Beauregard, de St-Dominique de Bagot; sœur Mercier, née Régina Mercier, de Mont réal.

La police de Québec vient de mettre la main sur deux voleurs de profession nommés D. Murphy et J. Daniels. Ces étrangers ont fait de toutes les villes du Canada, sans exception Montréal, le théâtre de leurs exploits. Ils ont volé des sommes considérables.

On mande de Albany, N. Y., qu'il ne se passe pas de jours sans que des femmes se rendent à la tombe de Carlyle Harris, exécuté pour le meurtre d'Hélène Potts et déposit des fleurs sur la terre où il repose. Sur ces papiers, couronnes, ancrées, etc., on lit des inscriptions attestant que ces tributs floraux sont offerts par des femmes éprises d'un fol amour pour l'étudiant empoisonneur. Mme Harris se proposait d'écrire la vie de son fils aîné.

M. Théophile Lefebvre de la maison Michel Lefebvre et Cie de Montréal a acquis le château de "Tourouvre" anciennement à M. H. Mercier. L'Américain, qui l'avait acheté d'abord à un bon de se diriger du côté des villes.

Annonce de Québec la mort de Dr Lesage, ancien député de Dorchester, et de M. Abdon Côté.

La direction locale de l'exposition de Chicago a décidé d'ouvrir les portes de tous les bâtiments, le dimanche.

Le steamer "Wandram" s'est échoué à l'île aux Pommes et fait eau. Il a touché dimanche soir par une forte tempête. Il a 700 passagers et les officiers ont eu beaucoup de difficulté pour empêcher une panique. On pourra difficilement le dégager. On attribue l'accident au pilote. Les passagers vont être transportés en cette ville par un vapeur.

(Plus récent)

Le steamer "Wandram", échoué sur l'île aux Pommes, est une perte totale.

ESSAYEZ-LES

La maison S. Davis et fils est à juste titre renommée pour l'excellente qualité de ses cigares. Les nouvelles marques qu'elle a sur le marché en ce moment sont sans contredit hors pair. C'est le verdict de tous les connaisseurs. Essayez le "Cable Extra", le "Mungo", "La Cadena", "La Flora". L'excellence de la préparation ne le cède qu'au fumet exquis du tabac lui-même.

LES CARAVELLES DE COLOMB

Passeront à Montréal en juin Les caravelles espagnoles, reproduction de celles que montait Colomb lors de la découverte de l'Amérique, sont parties de New-York, en route pour Chicago. On sait qu'elles devront passer par Québec et Montréal, et gagner les lacs. M. Fréchet, consul d'Espagne à Québec, a reçu avis que le "Finta", la "Nina" et la Santa Maria" passeront dans le port de l'ancienne capitale dans les premiers jours du mois de juin.

Epilogue de la grève du Grand-Tronc

Lundi matin, les grévistes du Grand-Tronc sont tous retournés au travail.

Plusieurs nouveaux journaliers ont été engagés pour aider à expédier le fret. Pas un seul de ceux qui avaient pris les places des grévistes la semaine dernière n'ont obtenu de travail. Ils ont tous été payés puis congédiés samedi soir.

M. Burns leur fit une petite harangue les remerciant d'avoir si bien répondu à son appel. Il fallait voir la tête qu'ils firent en recevant une récompense aussi bien méritée. Les rats, comme les ouvriers unionistes les qualifient, sont immédiatement disparus comme par enchantement.

Le prix du pain.

Bien que la farine ait une tendance à la hausse, le prix du pain baisse toujours à Québec.

A l'exception de deux ou trois, tous les boulangers vendent le pain de six livres 12c, et donne le treizième pain par dessus le marché. Un boulanger qui trouve moyen de faire de l'argent en vendant toujours son pain meilleur marché que ses confrères, le cède à l'ère de ce temps-ci.

Mieux que cela encore : un épicer qui fabrique son pain lui-même ne le vend que 8c. Les consommateurs jubilent.

SUICIDE

Une jeune fille se coupe la gorge

On nous écrit de Sweetwater, Cantons de l'Est, que le coroner Fuller a tenu une enquête la semaine dernière, sur les circonstances de la mort de Mlle Clara Farrington, fille de W. Farrington, de Farnham-Est, et que le jury du coroner a rendu un verdict de suicide dans un moment d'aliénation mentale.

L'infortunée jeune fille était malade depuis quelque temps et souffrait évidemment d'une dépression morale. Samedi, ses parents ne la voyant pas avec eux dans la maison se mirent à sa recherche et la trouvèrent dans sa chambre à coucher gisant dans son sang. Elle avait pris un vieux rasoir dans la cuisine et s'était coupé la gorge; la mort a dû se produire promptement car elle avait l'artère carotide et la veine jugulaire complètement tranchés.

UNE BONNE CAPTURE

Il y a environ deux semaines des voleurs se sont introduits dans le magasin de MM. Coutlée et frères, au coin des rues Claude et Notre-Dame et ont enlevé des marchandises pour un montant de \$800. Ce vol était entouré de mystère et jusqu'à samedi dernier, les détectives n'avaient pu en arrêter les auteurs.

Le détective McMahon fut averti, samedi après-midi, qu'un individu vendait à vil prix, sur les quais, de riches articles en soie.

McMahon appela ses confrères Lafontaine et Campeau et tous les trois se mirent à la poursuite des voleurs. Ils réussirent à découvrir que les quatre généraux de l'individu en question étaient au No. 118 rue St-Louis.

On se rendit à l'adresse et on trouva dans le sous-sol de la maison, trois individus à moitié endormis. On les arrêta immédiatement et on les conduisit au poste central où ils furent nommés Orel Tardif, Louis Lavoie et Philias Hamel, tous de Québec.

Après avoir mis leurs prisonniers en sûreté, les policiers retournèrent à la maison rue St-Louis et là ils trouvèrent une quantité d'articles volés, six valises remplies de marchandises, des outils de valeurs et même des moules pour monnayier. On transporta ces articles au poste. Les détectives continuèrent leurs recherches une partie de la soirée et de la nuit de samedi à dimanche et lundi après-midi ils arrêtèrent un individu du nom de Blanchette, comme complice. Blanchette a été arrêté dans une maison de pension de la rue Saint Paul; il avait sur lui des marchandises qu'on suppose volées, valant \$25.

Les détectives ont trouvé dans une maison de la rue Montcalm, où Hamel résidait, des marchandises pour un montant assez élevé. M. Coutlée a été averti et a identifié une partie des marchandises comme étant les siennes. On a retrouvé jusqu'à présent pour tout près de \$300 d'articles enlevés.

Les prisonniers ont comparu lundi matin en cour de police et ont plaidé coupables. Blanchette plaide non coupable.

COMLOT DIABOLIQUE

Les anarchistes veulent détruire Chicago Buffalo, N. Y., 16.—La police de cette ville vient de découvrir que les anarchistes comptent de détruire Chicago et de mettre le feu aux bâtisses de l'exposition, afin de venger la mort de leurs frères exécutés dans la métropole de l'Ouest. Une lettre révélant le complot a été trouvée aux quartiers généraux des anarchistes de cette ville, et elle est maintenant entre les mains de la police qui refuse d'en livrer le contenu aux journaux.

Voici le plan de ces architectes : D'abord ils feront sauter avec la dynamite les principaux tuyaux d'aqueduc, afin d'ôter aux pompiers tout approvisionnement d'eau; puis ils iront mettre le feu aux bâtisses de l'exposition et aux quatre coins de la ville. Quand les anarchistes furent pendus à Chicago, leurs amis jurèrent de les venger, et maintenant ils considèrent que le temps de la vengeance est arrivé. Un peu de dynamite fera sauter le large tuyau d'aqueduc qui va du lac Michigan à la ville et approvisionne tous les tuyaux.

Le réservoir pourra aussi être très facilement détruit, et ensuite quelques allumettes et des matières inflammables dans les bâtisses de l'exposition, une minute ou deux plus tard, quand tout Chicago sera privé d'eau, suffiront à causer une conflagration épouvantable.

Les deux évadés de Sing-Sing

Sing-Sing, 16.—Un cadavre, trouvé ce matin dans l'Hudson, a été reconnu pour celui de Pallister, meurtrier du policier Kane.

Le corps était très décomposé. Un troussseau de vêtements dans ses vêtements, a été reconnu pour celui qui a été pris à un des gardiens par Pallister et Roehl, au moment de leur évadation de la prison, il y a un mois.

Il règne un mystère qui ne sera peut-être jamais éclairci sur l'évasion et le mort étrange de ces deux forçats. Ils se sont évadés de Sing-Sing il y a environ un mois.

Ces jours derniers, on a trouvé dans la rivière le cadavre de Roehl et comme il portait une blessure à la tête on en a conclu qu'il avait été assassiné par Pallister. Mais voici qu'on découvre le cadavre de Pallister lui-même.

UN ANCIEN MATELOT

Converti au catholicisme

On nous écrit de St-Fulgence, comté de Chicoutimi, qu'une très belle fête religieuse a eu lieu en cette paroisse le 7 courant, à l'occasion du baptême d'un matelot norvégien, qui a embrassé la religion catholique. Ce norvégien était débarqué depuis deux ans. Il a été baptisé par M. l'abbé Gagnon, curé du lieu. C'est M. Alexandre Tremblay, riche cultivateur, qui a servi de parrain; le soir, il a donné un souper auquel plusieurs personnes ont assisté.

John L. Sullivan en prison

John L. Sullivan a été arrêté mardi soir à Bangor, Me., et enfermé dans la prison du comté en vertu d'un mandat émis à Biddeford pour assaut contre M. Lizzotte, avocat de cette dernière ville, dans un train, samedi soir.

Sommaire de la "Revue des deux mondes"

L'essor extérieur de la France : René Millet.—Prosper Mérimée : Augustin Filon.—Vieilles histoires : Charles de Berkeley.—Les fermes de la terre : P. B. Dehérain.—Les chemins de fer de la Prusse : Alfred Mange.—La sédition de 1789 à Toulon : George Duray.—La Princesse Atzimba : Lucien Béart.—La ligne démocratique des Ecoles : Eugène Melchior de Vogüé.—Chronique de la Quinzaine : XXX.

GRIME ATROCE

Une fille de 18 ans mangée par son père

Québec, 16.—Le coroner Fafard, de la Pointe des Monts, a envoyé ici une lettre confirmant la nouvelle qu'un acte de cannibalisme épouvantable a été commis à la rivière Ste-Marguerite, côté Nord. Un sauvage de la tribu des Mascoupiis a tué et mangé, en présence de plusieurs autres sauvages, sa fille âgée de 16 à 18 ans. Glacés d'horreur, les autres Indiens ont dénoncé le coupable à M. Maltais, curé de l'endroit, qui en a informé le coroner Fafard. Celui-ci est allé tenir une enquête. Le drame s'est déroulé à 60 milles de la résidence du sauvage.

C'est la première fois qu'une aussi horrible tragédie souille le sol de la province, du moins depuis que la civilisation s'en est emparée. Cette nouvelle a créé un émoi impossible à décrire dans la région où ce crime épouvantable a été commis.

L'infâme sauvage s'est enfui dans les bois, en apprenant qu'il était recherché par la justice.

PENDAISON

Les pieds du pendu touchaient

Concord, N. H., 16.—Geo. H. Abbott alias Francis C. Almy, le meurtrier de Christie Warden, a été pendu, en cette ville, à 10 1/4 a. m. L'exécution a été dégoûtante.

La corde était trop longue, les pieds du condamné touchaient à terre et il a été étranglé.

Le matin, Almy, s'était levé à cinq heures, avait pris un copieux déjeuner et fumé un cigare.

Il a refusé tous les secours de la religion.

Les exécuteurs lui ont lié les pieds et les mains.

A l'approche de l'échafaud, le condamné devint très nerveux et chancelait, mais les exécuteurs l'ont soutenu jusqu'au lieu fatal.

Sa figure devint d'une pâleur affreuse.

Lorsque le nœud coulant eut été fait autour du cou, Almy a semblé vouloir parler, mais le bonnet lui fut enfoncé sur la figure ce qui l'empêcha de proférer une seule parole.

Le shérif ajusta le nœud sous l'oreille gauche et dit : "Je vais maintenant exécuter la sentence de la loi; que Dieu ait pitié de votre âme!"

A 10 h 16, il toucha le ressort, la trappe tomba pesamment et le corps d'Almy fut lancé dans l'espace.

A l'horreur des spectateurs, les pieds du pendu frappèrent le sol, ses genoux restant pliés sous lui.

Le câble était évidemment trop long. Le corps pencha vers la droite et légèrement en avant.

Les exécuteurs, du haut de l'échafaud, ont saisi la corde et ont soulevé le corps à plusieurs pieds de terre, jusqu'à la mort.

Les mariages forcés.

On vient de juger à Jersey City, devant la cour d'assises du comté d'Hudson, présidée par le juge Lippincott, un individu du nom de William Givens, de Babylone, pour avoir tué dans cette dernière localité, d'un coup de revolver, dans la soirée du 30 septembre dernier, un nommé Patrick Ward, avec lequel il s'était pris de querelle dans un cabaret.

Givens avait épousé, paraît-il, il y a quelques années une cousine de Ward qu'il était accusé, à tort et à raison, d'avoir séduite. On dit même que c'est uniquement pour se soustraire aux poursuites dont il était menacé par Ward, que Givens s'était résolu à se marier avec la jeune femme.

Quoi qu'il en soit, une haine féroce existait entre Givens et Ward depuis le mariage.

Ward même, cela a été prouvé au cours du procès, avait quitté Babylone à deux reprises, de peur que Givens ne lui fit un mauvais parti. Il se souvenait pourtant au cabaret le 30 septembre dernier, et, après une violente querelle, Givens a tué Ward d'un coup de revolver dans le dos. Malgré cela, Givens a soutenu devant la cour que le mariage qu'il s'était trouvé en état de légitime défense.

Le jury, après une heure de délibération, a rendu un verdict déclarant Givens coupable de simple homicide.

Le juge Lippincott était indigné de l'indulgence montrée par les jurés à l'égard de Givens, et il a condamné le meurtrier à la prison au maximum de la peine pour homicide, c'est-à-dire à dix ans de travaux forcés.

Une grande course.

La nouvelle qu'une couple de cent "cowboys" de l'extrême ouest américain se proposaient de faire une course de 7500 milles se confirme. Le départ aurait lieu à Chadron, Nebraska, le 25 juin, au lever du soleil et l'on se rendrait directement à l'exposition de Chicago. Celui qui arrivera le premier recevra une récompense de \$1,500 et le second \$500. Chaque coursier aura droit seulement à deux chevaux pour une distance de plus de 700 milles.

Naturellement la société protectrice des animaux des Etats-Unis dont le siège principal est à Boston, s'est alarmée de cette course sans précédent, et elle s'efforce de la faire manquer sous prétexte que cette course sera une course de cruautés inouïes.

Elle fait appel à tous les citoyens et les engage à prendre les mesures nécessaires pour arrêter les bœuviers du Nebraska dans l'exécution de leurs cruels desseins.

"Il nous fait plaisir de dire, écrit M. H. J. McIntosh, secrétaire trésorier de la Universal Knitting Machine Co. Toronto, Ont., un bon mot pour l'honneur de St-Jacques. Nos employés enfant beaucoup usage et ils rapportent que c'est un remède infallible pour les douleurs, les contusions, etc. Dans certains cas il agit comme un charme; il n'y a rien comme cela. Tout le monde le dit."

NOUVELLES DE QUEBEC

Québec, 15.—Mgr Blais et M. le chanoine Langis, son grand-vicaire célébreront le 6 juin prochain leurs noces d'argent sacerdotales.

Un jeune homme nommé Cléophas Bolduc, autrefois de St-Charles, s'est fait tuer accidentellement aux Etats-Unis, sur la voie du Boston et Lowell où il travaillait. Son cadavre a été ramené dans sa paroisse natale à St-Charles.

Le seize mai courant, Mlle Philomène Roberge, fille de M. Edouard Roberge, commerçant de Lévis, aprouver ses derniers vœux au monastère de l'hôpital-général de Québec. Le même jour, sa sœur, Mlle Clotilde, a revêtu le saint habit dans le même monastère.

Le procureur-général Casgrain poursuit la compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs pour \$6,815, la compagnie du chemin de fer Montréal et lac Maskinongé, pour \$11,415.61. Ces montants représentent l'intérêt au taux de jet, dans la piastre qui serait dû sur les subsides.

Les officiers de santé ont fait une tournée d'inspection à la Grosse-Ile.

Un nonagénaire du nom de Damasse Thibault, s'est noyé en descendant le fleuve dans une golette en route pour St-Valier. Le cadavre n'a pas été retrouvé.

Le maire Frémont, M. l'échevin Hearn et M. C. J. N. Lafrance, trésorier de la cité sont embarqués, dimanche, pour l'Europe à bord du "Labrador".

Une golette arrivée d'en bas rapporte avoir vu une autre golette sans dessus dessous près de l'île aux Cou-dres.

En cour supérieure devant Son Honneur le juge Andrews a eu lieu, l'instruction de la cause de Thérien équalité vs les anciens directeurs de la manufacture de laine de la Pointe-aux-Lièvres, MM. Patton et autres.

Le mari de Mme Thérien a été tué à l'explosion de la manufacture de laine en 1891.

Les demandeurs réclament \$10,000 de dommages, \$5,000 pour la veuve et \$5,000 pour les enfants. Ils alléguent que l'accident est dû à la négligence des directeurs d'alors.

M. Raoul Rinfret, ingénieur civil, madame Léona Taschereau et mademoiselle Eva Dufresne, de Québec, sont partis mardi soir pour visiter l'exposition de Chicago.

LE MARCHÉ A QUÉBEC